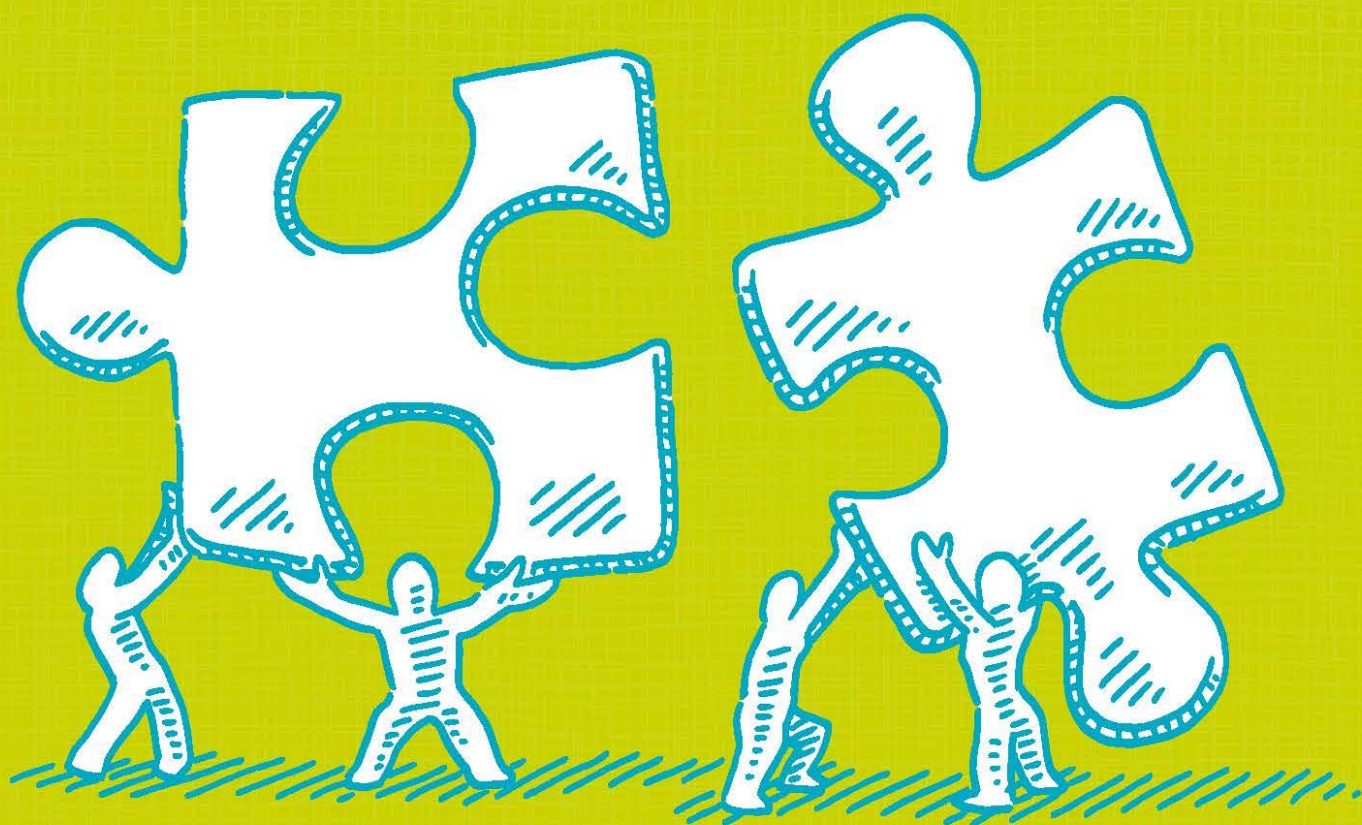




POUR UNE MÉTROPOLE TRANSFRONTALIÈRE

2ND VOLET DE L'ÉTUDE DU CODEV
« LA VIE DU CITOYEN MÉTROPOLITAIN FACE
AU PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIER »

RAPPORT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

UNE ASSEMBLÉE CONSULT'ACTIVE POUR CONSTRUIRE L'AGGLOMÉRATION DURABLE DE DEMAIN

PROLOGUE

Réveiller les enjeux métropolitains du dossier transfrontalier :

La marche vers un projet **Lorraine Nord** pertinent proposée par le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole.

Mars 2021



« Il faut savoir pour prévoir, il faut prévoir pour pouvoir »

Auguste Comté

Table des matières

SYNTHÈSE	5
INTRODUCTION	17
I – RETOUR SUR LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC :	19
la carte transfrontalière de Metz Métropole	19
I-1 Travail frontalier : chiffres et impacts	19
I-2 Métropolitain et phénomène frontalier, un nouveau "vécu" des opportunités frontalières, un autre impact à prendre en compte	22
II - LE NOUVEAU PARADIGME l'interdépendance territoriale bouscule les certitudes et les acquis	25
II-1. Le fonctionnement de l'économie transfrontalière est soumis à un double défi : celui de la démographie et de la population active	26
II-2. Formation : l'autre urgence transfrontalière pour pallier le déficit de compétences, au Luxembourg comme en Lorraine	28
II-3. Télétravail - Nouveau fonctionnement territorial : l'expérience COVID ouvre de nouvelles perspectives	29
III - METZ METROPOLE : UN STATUT TRANSFRONTALIER SINGULIER A REVENDIQUER	33
III-1 Changer de regard et de "carte mentale" pour s'ouvrir à un nouveau périmètre de stratégie territoriale	34
III-2 Exister dans le paysage institutionnel	38
III-3. Inventer un nouveau schéma de gouvernance métropolitaine transfrontalière	40
III-4. Des fonctions métropolitaines renforcées : dialoguer, comprendre, concevoir et être force de lobbying	43
IV –EMPLOI - FORMATION – MOBILITE : UNE LOGIQUE DE CO-DEVELOPPEMENT AVEC LE LUXEMBOURG	49
IV-1. Offensive emploi : transformer une fragilité perçue en atout d'attractivité	50
IV-2. Faire évoluer, avec le Luxembourg, l'offre de formation initiale et professionnelle	52
IV–3. Définir une stratégie des déplacements Metz Luxembourg réaliste, consensuelle et écoresponsable	61
V - SERVICES ET QUALITE DE VIE : METZ METROPOLE, Métropole transfrontalière de la ½ heure ?	65
V-1 Proposer une offre de services du quotidien adaptée	66
V-2 Une nouvelle dimension de stratégie immobilière, de cadre de vie et d'habitat	67
V-3 Faire évoluer l'offre de transport intracommunautaire	70
V-4 Proposer une offre culturelle complémentaire	71
V-5 Établir un plan métropolitain de développement du commerce et rallumer le phare messin du commerce	72
CONCLUSION	77
MEMBRES DE L'ATELIER « COOPERATION TRANSFRONTALIERE » DU CODEV & REMERCIEMENTS	79

SYNTHÈSE

*Réveiller les enjeux métropolitains du dossier transfrontalier : la marche vers un projet **Lorraine Nord** pertinent proposée par le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole*

Il est nécessaire et urgent que Metz Métropole prenne toute la mesure de sa dimension transfrontalière pour rééquilibrer le débat des relations avec le Luxembourg.

Le CODEV de Metz Métropole s'est saisi de la question des relations transfrontalières avec le Grand-Duché de Luxembourg.

Un premier rapport a été publié en juillet 2020. Il présentait un constat établi à partir d'une mobilisation de statistiques disponibles des côtés français et luxembourgeois, d'une enquête qualitative auprès de travailleurs frontaliers "navetteurs" et d'entretiens avec des instances professionnelles ou institutionnelles représentatives du secteur économique et administratif.

Le second rapport, complète l'analyse pour tenir compte des évolutions intervenues en lien notamment avec la crise sanitaire. Il présente aux instances politiques et exécutives de Metz Métropole des pistes de réflexion débouchant sur des propositions concrètes du CODEV.

*Il renforce aussi, s'agissant de construire la relation stratégique avec le Luxembourg, l'évidente nécessité d'un projet « **Lorraine Nord** » à matérialiser concrètement et rapidement, que le CODEV définit comme l'alliance à formaliser entre Metz Métropole, le Nord Lorrain (terme désignant aujourd'hui le nouveau Pôle Métropolitain Nord Lorrain) et l'ensemble des territoires de l'aire urbaine messine ou situés dans son champ vers la frontière nord.*

Ci-après la synthèse de ce second volume¹ de l'étude du CODEV.

¹ Un troisième volet de cette étude sera livré prochainement pour proposer un livret de suivi – évaluation selon le principe de travail que se fixe le CODEV pour mesurer concrètement l'impact de ses réflexions et propositions.

LA METROPOLE MESSINE EST, ELLE AUSSI, ENGAGEE DANS LA SPIRALE FRONTALIERE. CE PHENOMENE EST POURTANT PRESQUE INAPERÇU DANS SA VRAIE REALITE...

On ne rappellera ici qu'une seule donnée extraite du premier rapport : selon les dernières estimations de 2020 près de 9 000 habitants de Metz Métropole travaillent au Grand-Duché de Luxembourg ce qui porte la croissance à plus de 70 % depuis 2009.

L'impact frontalier sur notre métropole est diffus, bien plus large que le décompte arithmétique des seuls "navetteurs". Il n'est que temps de considérer les enjeux de ce trait devenu parmi les plus déterminants de notre territoire.

Le CODEV appelle à une réflexion prospective pour relever le défi de la pérennité et de la soutenabilité de ce phénomène métropolitain transfrontalier bien spécifique et porteur d'opportunités

UN NOUVEAU PARADIGME : L'INTERDEPENDANCE TERRITORIALE TRANSFRONTALIERE BOUSCULE LES CERTITUDES ET LES ACQUIS

Au moment où la réflexion initiale du CODEV sur le phénomène transfrontalier touchait à sa fin, le développement de la pandémie du Covid-19 et son impact sur les relations économiques et d'emploi entre les deux régions frontalières a éclairé la problématique d'une dimension nouvelle inédite.

Un nouveau paradigme doit dorénavant être pris en compte dans l'analyse des rapports entre le Grand-Duché de Luxembourg et ses régions voisines, dont la Lorraine.

La crise sanitaire et les restrictions aux déplacements de part et d'autre de la frontière ont bousculé le tropisme qui structurait jusque-là l'analyse. La prégnance de la dépendance à l'économie luxembourgeoise a cédé le pas à une prise de conscience d'une forte interdépendance territoriale, économique, démographique, sociale et environnementale entre le Grand-Duché et les autres composantes territoriales de la Grande Région.

Ce constat était déjà porté depuis quelques années par le Sillon Lorrain. **La crise sanitaire en a éclairé l'évidence, de façon tangible, par le "test grandeur nature" de la fermeture des frontières. C'est le Luxembourg qui a ainsi été mis brutalement face à sa fragilité.**

**Cette expérience
peut-elle ouvrir
une nouvelle
étape ?**

**Est-ce l'aiguillon pour animer
enfin, et à sa juste mesure,
le vrai dialogue sur le
développement
économique, l'emploi, la
formation et le
fonctionnement tout entier
d'un territoire
transfrontalier partagé ?**



Cette nouvelle donne éclaire en effet de nouvelle façon les enjeux.

Mais il est aussi impératif de rééquilibrer le débat et de réveiller l'enjeu métropolitain du dossier frontalier, non celui, évident, du Luxembourg... mais celui d'une métropole de proximité, d'un autre rang, mais structurante elle-aussi sur l'ensemble de la Lorraine. Nord

Sans tourner le dos au Sud Lorrain, il s'agit de structurer la **Lorraine Nord** dans son écosystème et son identité spécifiques, au regard d'indicateurs objectifs qui en font un territoire naturel et historique de la relation frontalière lorraine.

Un schéma Lorraine Sud, construit sur un autre socle identitaire lorrain, est en effet en émergence de façon lisible. Il s'agira donc bien d'affirmer à terme deux espaces territoriaux "dialoguant" et structurant le territoire lorrain dans son identité plurielle au sein de la région Grand Est.

**Metz Métropole
doit désormais
s'affirmer comme
la Métropole
française
d'équilibre dans
la zone
d'influence du
Luxembourg**

Dans le même temps, trois grandes questions sont à explorer sous l'angle de ce nouveau paradigme transfrontalier :

- **Démographie et population active : un double défi pour le marché de l'emploi transfrontalier.**

Une équation à résoudre

La réponse n'est pas dans l'inaction du "laisser-faire", elle est dans un positionnement astucieux et déterminé sur le marché de l'emploi pour construire un développement propre.

Démographie – emploi – développement économique : là est l'équation à triple entrée qui conditionne l'avenir de tout le territoire transfrontalier.

C'est aussi le dilemme épineux du développement du Grand-Duché car son modèle de croissance le "condamne" à attirer toujours plus de travailleurs frontaliers. C'est pour Metz Métropole une question stratégique à poser (et à résoudre...).



- **Des besoins de formation répondant aux enjeux de ce marché du travail transfrontalier en évolution.**

La nécessité d'une approche formation réinventée.

La Moselle est le 1^{er} territoire du Grand Est en tension sur les recrutements.

La COVID-19 a fait exploser le problème de la pénurie des compétences dans le domaine sanitaire et médico-social. Ce débat fut douloureux mais nouveau au Luxembourg, alors que la Moselle vivait comme un cauchemar redouté devenu réalité... depuis tant d'années que les acteurs du département dénonçaient leur manque criant de compétences, happées par les salaires du Luxembourg.

Ce constat vise d'autres secteurs. La Moselle est le premier territoire en tension sur les recrutements en région Grand Est, parmi les premiers en France. Cette situation met en cause le développement de ses entreprises. Un fait qui trouve aussi en partie sa cause dans sa situation frontalière particulière, c'est une réalité à assumer.

Cette situation se traduit par la nécessité d'une approche formation réinventée.

- **La nécessité d'intégrer l'impact du télétravail dans l'organisation territoriale**

La pandémie a induit et généralisé de nouvelles modalités de travail. La réglementation sur le télétravail s'est assouplie pour faire face aux contraintes sanitaires. Cette expérimentation imposée par les circonstances peut ouvrir, après évaluation, de nouvelles options pérennes dans l'organisation du travail. C'est une opportunité que Metz Métropole doit saisir... à condition que les partenaires à ce débat entrent dans un nouveau schéma de pensée, ouvert aux besoins de qualité de vie, de développement durable, de cohésion sociale et territoriale transfrontalière...

Télétravail et organisation territoriale :

Un champ de réflexion métropolitain que Metz Métropole doit proposer à Luxembourg et à construire avec l'ensemble des forces vives du territoire.

Ce schéma est porté par les acteurs des espaces frontaliers les plus dynamiques, régulièrement rassemblés dans les travaux de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).

Le territoire métropolitain transfrontalier de **Lorraine Nord** que le CODEV entrevoit dans son étude a toute vocation à s'inscrire dans l'expérience territoriale de "laboratoire de l'Europe du XXI^{ème} siècle". L'objectif renvoie à une nouvelle volonté, partenariale, qui puisse se montrer visionnaire...

LES PROPOSITIONS DU CODEV

Plusieurs pistes sont à envisager pour réussir la construction métropolitaine de l'espace Nord Lorrain transfrontalier en fonction des différents enjeux analysés par le CODEV. Elles exigent une nouvelle posture, volontariste mais légitime, de Metz Métropole. Elles concernent les domaines du positionnement institutionnel, des politiques sectorielles de l'emploi, de la formation et de la mobilité et les objectifs de qualité de vie.

Un espace transfrontalier repensé et doté d'outils de pilotage stratégique : et si l'on apprenait de la démarche alsacienne...?

Le débat frontalier **Lorraine Nord** n'est pas porté à son juste niveau par la Région Grand Est et notamment dans la politique de communication de cette dernière qui surinvestit sur le frontalier franco-allemand alsacien. **C'est là un élément de fracture territoriale qui s'est exprimé auprès du CODEV** hors toute approche politique.

Une communauté de projet **Lorraine Nord** devient une urgence pour se positionner dans une offre territoriale plus équilibrée avec le Grand-Duché

Repenser l'espace transfrontalier dans une nouvelle étendue et au travers de complémentarités à développer

Le CODEV appelle Metz Métropole à construire son projet transfrontalier, à porter le flambeau de celui de Lorraine Nord et à peser sur le discours du Sillon Lorrain, de la Région Grand Est et de l'État français....

Penser l'espace transfrontalier pour que Metz Métropole s'inscrive dans un nouveau périmètre de stratégie territoriale et se positionne comme partenaire institutionnel transfrontalier

Le CODEV ose dire que le débat transfrontalier a été trop longtemps circonscrit à la problématique des seuls territoires de la frange frontalière du Luxembourg et de l'aire urbaine de Thionville. Cette posture n'a jamais rendu compte d'autres enjeux tout aussi stratégiques pour le développement économique territorial Nord Lorrain. **Il est impératif de développer une lecture plus ambitieuse de ce territoire et de ses enjeux. Cette autre ambition est à portée de main et de dialogue....**

L'interdépendance du Luxembourg et de ses voisins conduit désormais à penser l'espace frontalier à la fois dans une étendue et dans des complémentarités à développer. Les acteurs sont invités à travailler à une stratégie commune. Le sujet des questions fiscales vise la

compétence des deux États. Le CODEV préfère appeler la métropole à se concentrer sur le dialogue Nord Lorrain / Luxembourg pour construire les synergies tirant parti des forces de chacun.

Une Communauté de projet **Lorraine Nord** avec Metz Métropole devient une urgence pour se positionner dans une offre territoriale plus équilibrée avec le Grand-Duché.

Inventer un nouveau schéma de gouvernance métropolitaine transfrontalière

Repositionner Metz Métropole dans l'espace transfrontalier oblige à repenser ses relations institutionnelles. Deux grands espaces métropolitains, de nature et de rang différents, structurent l'espace considéré : Metz et Luxembourg. Comment ces deux pôles peuvent-ils coopérer en associant les entités qui les relient géographiquement ?

Le CODEV émet plusieurs pistes de réflexion pour construire cette stratégie :

Élaborer **un schéma de coopération transfrontalière** ou document d'orientation stratégique de long terme, comme l'ont fait les Métropoles de Nice, de Strasbourg ou de Lille avec leur voisin.

S'inviter dans le cercle de la réflexion transfrontalière et des négociations déjà engagés avec le Grand-Duché : Région – Luxembourg, Grande Région.

- ELABORER UN SCHEMA DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE
- INTEGRER LE CERCLE DE LA NEGOCIATION TRANSFRONTALIERE

Renforcer les fonctions métropolitaines de dialogue, d'observation, de compréhension et d'influence

De par ses fonctions métropolitaines, dont l'ensemble du Nord Lorrain bénéficie, Metz Métropole est l'instance légitime pour s'exprimer au niveau institutionnel mais aussi pour s'adresser directement au citoyen.

Ce rôle nécessite de **se doter de moyens d'ingénierie supplémentaires**.

Il invite au recueil d'informations d'ordre stratégique pour développer une vision prospective et à la mise en place d'un **« observatoire du transfrontalier métropolitain »** pour mieux appréhender les questions des pratiques des transfrontaliers, connaître davantage leurs besoins en mobilité, services, accès à la culture, à la santé, à l'habitat, à la formation, etc.

Il nécessite enfin **d'identifier le public des frontaliers dans les modalités de participation citoyenne et notamment au sein du CODEV**.

- CREER DES MOYENS D'INGENIERIE
- DEVELOPPER UNE VISION PROSPECTIVE ET UN « OBSERVATOIRE DU TRANSFRONTALIER METROPOLITAIN »
- IDENTIFIER LE PUBLIC DES FRONTALIERS METROPOLITAINS



Une approche globale associant emploi, formation et mobilité

L'enjeu transfrontalier auquel Metz Métropole est confrontée appelle une réponse globale traitant les différentes dimensions dans leur interdépendance et dans une perspective de co-développement avec le Luxembourg.

Offensive emploi métropolitaine

Transformer une fragilité perçue sur le plan économique en un nouveau ressort de développement et d'attractivité

Faire de Metz Métropole la porte française de l'emploi frontalier au Luxembourg

L'ambition légitime d'attractivité territoriale de Metz Métropole doit s'emparer de l'impact frontalier et faire de la dimension emploi transfrontalier un levier supplémentaire de son renforcement.

Une véritable "offensive emploi métropolitaine" doit transformer une fragilité perçue sur le plan économique en un nouveau ressort de développement et d'attractivité.

Cet objectif implique un partenariat actif des organismes consulaires, syndicats de salariés et d'employeurs, ministères compétents des deux côtés de la frontière pour partager l'analyse des besoins en emploi, en formation, en solutions de transport.

Définir et co-piloter avec le Luxembourg une offre de formation initiale et continue d'ordre professionnel d'échelle métropolitaine et Lorraine Nord

L'émergence d'un territoire de vie, d'un "territoire vécu" transfrontalier, de plus en plus intégré et modelé, au-delà de l'emploi, par les échanges de consommation, de soins, de loisirs et de culture appelle à l'élaboration d'une offre de formation prenant en compte les besoins des populations et, comme on l'a vu, de l'emploi. La pandémie Covid-19 a notamment montré les besoins en formation sanitaire.

Au regard des enjeux de rééquilibrage Lorraine Nord dans sa relation au Luxembourg, les implantations de formation supérieure comme le développement de la recherche et de l'innovation doivent venir renforcer la fonction métropolitaine majeure que constitue le pôle académique et scientifique messin.

Il revient à Metz Métropole de soutenir et d'animer cette construction stratégique, à sa place et dans ses spécificités.

SOUTENIR ET ANIMER UNE CONSTRUCTION STRATEGIQUE DE RANG METROPOLITAIN EN MATIERE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE



Des pôles d'expertise messins sont identifiés, en Sciences Humaines, en santé comme dans la déclinaison riche des briques de compétences qui constituent l'excellence technologique **Lorraine Nord** et le pôle en émergence de gestion, management et management de l'innovation (au travers de l'Institut d'Administration de l'Entreprise - IAE School of Management de Metz). Ils sont un appui à la construction métropolitaine de Metz Métropole.

Il ne saurait par ailleurs y avoir de consolidation des pratiques d'un « territoire vécu » sans y intégrer la dimension culturelle, plus précisément **interculturelle**, dans un environnement que la Métropole doit s'attacher à (re)construire. **Il s'avère que ce débat relance indirectement tout l'enjeu de l'apprentissage de l'allemand**

- MOBILISER LES POLES D'EXPERTISE METROPOLITAINS
- INTEGRER LA DIMENSION CULTURELLE, ET PLUS PRECISEMENT INTERCULTURELLE
- S'ATTACHER A L'ENJEU DE L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND...

Définir une stratégie des déplacements Metz Luxembourg réaliste, consensuelle et écoresponsable.

La thrombose des réseaux de transport est parmi les défis métropolitains majeurs.

L'enquête qualitative menée par le CODEV auprès de transfrontaliers de Metz Métropole allant travailler tous les jours au Luxembourg a bien mis en évidence combien le transport par voie ferrée ou par automobile était devenu « un cauchemar ». Ce problème s'amplifie. Il ne doit pas devenir un frein à la volonté d'aller travailler de l'autre côté de la frontière... ou une incitation à chercher à se loger plus près du lieu de travail. C'est hélas la seule piste ouverte par la politique nationale française et régionale depuis des décennies au travers de l'initiative OIN (Opération d'Intérêt National) sur le Nord Lorrain par exemple...

Le CODEV propose que Metz Métropole, en partenariat avec les autres instances compétentes, définisse une stratégie offensive en matière de mobilité compatible avec les évolutions sociétales et environnementale, tout en tenant compte des coûts.

Le rapport contient plusieurs suggestions pratiques dans ce domaine.

Le défi des mobilités transfrontalières ne peut attendre des solutions à 10 ans...

- DEFINIR UNE STRATEGIE OFFENSIVE EN MATIERE DE MOBILITE
- MOBILISER TOUTES LES SOLUTIONS TRANSITOIRES POUR AGIR DANS L'IMMEDIATETE



Metz Métropole, métropole transfrontalière de la demi-heure : un objectif de qualité de vie

Carlos Moreno, connu par ses travaux sur la ville intelligente, durable et sensible insiste sur l'importance d'imaginer, de proposer, de construire d'autres rythmes de vie, d'autres manières d'occuper l'espace urbain pour transformer son usage, pour accéder aux fonctions sociales essentielles (l'habitat, le travail, l'approvisionnement, l'éducation et la culture, le loisir, la santé). Il a notamment développé la notion de « territoire de la demi-heure » pour permettre de mieux analyser et spatialiser les besoins en services de proximité, les utilisations des infrastructures existantes, limiter l'usage des modes de transports.

Appliqué au territoire transfrontalier, cette hypothèse de travail explore de nouvelles dimensions...

En s'appuyant sur cette réflexion stimulante, le CODEV préconise que la stratégie de développement de Metz Métropole intègre cette recherche de qualité de vie dans ses perspectives stratégiques transfrontalières.

Plusieurs pistes et propositions sont avancées.

Proposer une offre de services du quotidien adaptée.

La question de l'adéquation du temps personnel de chaque navetteur avec le temps social (tel qu'organisé par la société) doit être posée et prise en compte : horaire d'ouverture des services publics, des commerces, de l'école, des services de garde des enfants, etc. Le rapport formule plusieurs propositions pour aller dans ce sens.

Imaginer une nouvelle dimension de stratégie immobilière, de cadre de vie et d'habitat.

La clientèle transfrontalière est devenue un élément indéniable du contexte des transactions immobilières dans le Nord Lorrain. Sur le territoire métropolitain messin, cette dimension nouvelle apparaît également dans certains constats mais le phénomène n'est pas encore totalement intégré.

Il est important que les réflexions prospectives développées par Metz Métropole pour consolider son approche urbaine et territoriale de l'habitat prennent dorénavant cette dimension en compte de manière explicite. **La taille "humaine" de la métropole messine, sa qualité urbaine et paysagère, ses réserves vertes doivent lui permettre de jouer de nouvelles cartes pour son attractivité dans le contexte particulier qui questionne les grandes densités urbaines.**

Métropole de la demi-heure

Une hypothèse de travail pour Metz Métropole pour une nouvelle dimension de son espace de projet



La chaire immobilière de formation supérieure du Grand Est développée par l'IAE – School of Management de l'Université de Lorraine, site de Metz, constitue un pôle d'excellence dans le secteur immobilier. Ce peut être un point d'appui pour la réflexion stratégique de Metz Métropole partagée aussi avec les acteurs de l'immobilier, eux-mêmes impliqués dans cette chaire.

ACTIVER LA CHAIRE IMMOBILIERE DE
FORMATION SUPERIEURE DE L'IAE – SCHOOL
OF MANAGEMENT EN TANT QUE POLE
D'EXCELLENCE ET D'APPUI A LA REFLEXION
STRATEGIQUE

Faire évoluer l'offre de transport métropolitaine.

L'offre de transports intracommunautaire doit évoluer dans une réflexion intégrant les trafics transfrontaliers. Cette réflexion se doit d'être pragmatique et déboucher sur des actions concrètes et rapides. Il s'agit d'être proactif et non réactif au regard des opportunités à saisir en matière d'emplois transfrontaliers.

Les propositions et avis émis par le groupe de travail « mobilités » du CODEV sont à mobiliser.

Proposer une offre culturelle complémentaire.

Metz Métropole doit s'inscrire dans une offre culturelle transfrontalière réfléchie à l'échelle de la Lorraine, du Grand-Duché du Luxembourg, de la Sarre et peut être du Luxembourg belge. L'objectif est de disposer d'une offre diversifiée et partagée à l'échelon territorial transfrontalier.

Établir un plan métropolitain de développement du commerce et rallumer le phare messin du commerce de centre-ville

L'attractivité de Metz Métropole passe par son commerce de centre-ville de Metz. Il doit répondre aux besoins des résidents par des commerces de proximité et, en même temps tenir la fonction commerciale, de services et d'animation métropolitaine ouverte sur l'extérieur et notamment des clients luxembourgeois ou sarrois.

La dynamique transfrontalière Luxembourg – Metz suppose aussi que le centre-ville de la métropole devienne à nouveau une zone d'attraction commerciale pour les Luxembourgeois.

Le CODEV a émis plusieurs propositions pour retrouver une excellence commerciale que Metz a connu dans un passé encore récent.

- REPENSER ET METTRE EN COHERENCE LES FONCTIONNALITES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE
- ANIMER ET REAMENAGER LE CENTRE VILLE MESSIN DANS SA FONCTION METROPOLITAINE D'ATTRACTIVITE



Ainsi, l'ensemble des propositions du CODEV exprime deux idées forces :

- **La nécessité pour Metz Métropole d'affirmer une ambition et une assise transfrontalière.**
- **L'envie d'une métropole qui passe à une autre dimension géopolitique, institutionnelle, tout en ayant le souci de sa qualité de vie « interne ».**

INTRODUCTION



Pourquoi cette étude ?

Lors de l'assemblée générale du CODEV du 11 décembre 2018, un consensus sur les travaux à engager s'est établi autour de la question transfrontalière, question qui n'apparaissait pas comme pleinement prise en compte dans le cadre de la construction de la nouvelle Métropole. Aucune commission, aucune vice-présidence n'avait en charge cette question.

Philosophie et Méthodologie

Un accord s'est fait sur l'idée qu'il ne s'agissait pas, sauf à apporter des éléments ou arguments, seulement d'établir un diagnostic, de revoir ou d'analyser la coopération transfrontalière institutionnelle, mais de centrer les travaux sur la vision et le ressenti du phénomène frontalier par le citoyen dans un espace du quotidien. Le terme citoyen est, dans ces travaux, entendu non seulement comme personne physique mais aussi personne morale (Entreprises, artisans, associations, ...).

Il est bien précisé que le CODEV a fait le choix, du fait de ses moyens et par souci d'efficacité de son message, de "restreindre" son analyse aux relations franco-luxembourgeoises.

C'est dans cet esprit que les travaux ont été conduits, en s'appuyant sur des informations apportées par des citoyens métropolitains ou accessibles par eux (articles de presse, interviews de travailleurs frontaliers, données du recensement, publications institutionnelles françaises et luxembourgeoises, travaux de fondations...).

Objectifs

Le groupe de travail a pu ainsi mesurer l'importance, la spécificité et les enjeux pour le territoire métropolitain et ses citoyens du phénomène frontalier. Ce second volume s'attache à tirer les enseignements majeurs du diagnostic, à proposer un cadre stratégique pour faire évoluer la politique métropolitaine au regard du phénomène frontalier, adresser aux élus de Metz-Métropole un ensemble de proposition d'actions concrètes. Il s'attachera ensuite à mettre en place le dispositif de suivi et d'évaluation de cette adresse.

L'enjeu est de mobiliser, valoriser les atouts de notre positionnement, rassembler les forces locales pour acquérir une dimension de métropole transfrontalière, au sein du territoire régional.

I – RETOUR SUR LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC² : la carte transfrontalière de Metz Métropole

Le phénomène transfrontalier est un atout économique, social et culturel de Metz Métropole à multiple facettes

Cet atout peut être fragilisé par des aspirations légitimes de qualité de vie des frontaliers qui ne seront plus "négociables" à terme.

Il a un impact socioéconomique diffus sur le territoire métropolitain qui s'appréhende aussi dans le constat d'un nouveau "vécu" d'un territoire transfrontalier "commun" ou "partagé". Il doit également être compris comme un des déterminants spécifiques de la Métropole.

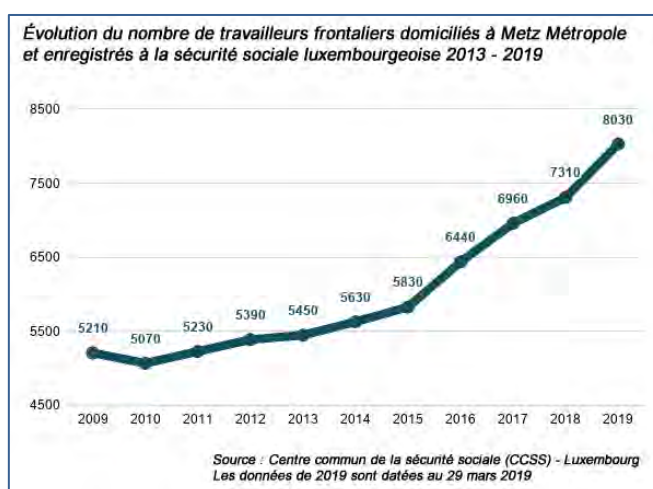
I-1 Travail frontalier : chiffres et impacts

La croissance accélérée du nombre de frontaliers métropolitains

Les frontaliers à Metz Métropole + 54% entre 2009 et 2019

Selon les dernières estimations de 2020 près de 9 000 habitants de Metz Métropole travaillent au Grand-Duché de Luxembourg ce qui porte la croissance à plus de 70 % depuis 2009.

Cette progression s'est nettement accélérée depuis 2015, atteignant 10% en moyenne par an.



² Volume 1 du rapport « La vie du citoyen métropolitain au regard du phénomène transfrontalier » - CODEV de Metz Métropole juillet 2020

Le phénomène déborde l'analyse quantitative des travailleurs frontaliers.

L'impact frontalier a une dimension socioéconomique qui induit une dynamique de consommation, d'offre de services et de loisirs pour les ménages.

☞ Tout d'abord, la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures est importante parmi les frontaliers métropolitains (10%) et connaît une croissance encore plus forte que la moyenne globale : le nombre des cadres augmente de 10.5% par an depuis 10 ans.

☞ Ensuite, la croissance du nombre de frontaliers embarque de jeunes générations d'actifs ayant un nouveau rapport au travail dans leurs équilibres personnels.

☞ Par ailleurs, le travail frontalier concerne non seulement des salariés venus de Lorraine ou d'une autre région européenne et employés par des sociétés de droit luxembourgeois au Grand-Duché, mais aussi des salariés employés en France mais provisoirement détachés par leur employeur au Luxembourg.

☞ L'investigation du CODEV montre également que, en prenant en compte les familles des navetteurs, plus de 10% de la population métropolitaine est directement dépendante du travail frontalier. C'est une estimation a priori minimale : cette proportion augmente fortement si l'on inclut celles et ceux qui sont indirectement impactés/concernés (commerçants, bailleurs, salariés dans les services, la culture, ...).

☞ En outre l'offre culturelle luxembourgeoise attire particulièrement la jeunesse métropolitaine qui vient aussi gonfler les flux d'échanges liés aux différentiels de prix sur certains produits (carburants, tabacs et bientôt drogues douces).

Cadres et jeunes générations d'actifs

Une dimension sociale, économique et culturelle particulière du fait frontalier chez les métropolitains.

La clé d'un nouveau rapport au travail et d'une dynamique de consommation, d'offre de services et de loisirs pour les ménages.

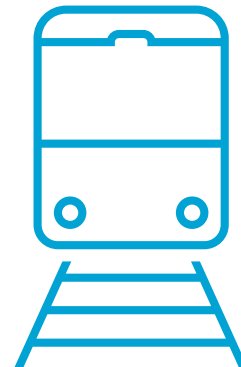


La mobilité est sans aucun doute aujourd'hui le trait le plus lisible du phénomène frontalier mais aussi de l'expression des attentes des "navetteurs"



Les usagers de la route constatent des difficultés de circulation de plus en plus importantes, notamment depuis quatre – cinq ans, marquées par des dégradations des temps de parcours, un étalement des heures de pointe, un allongement des périodes de saturation des trafics et, surtout, le stress engendré par les risques d'accident. Cet engorgement croissant des axes routiers est à mettre en parallèle avec l'accélération de la croissance de l'emploi frontalier au Luxembourg depuis ces dernières années.

Malgré les contraintes subies du fait des déplacements, les habitants de Metz Métropole concernés n'envisagent pas, pour l'heure, de quitter l'agglomération, ils restent attachés aux services qu'ils y trouvent, même si des améliorations doivent y être apportées.



Si le ferroviaire génère souvent des ruptures de charges, synonymes de pertes de temps et/ou de commodités, il est considéré comme le mode le plus serein (lecture, convivialité, sécurité...), bien que ses utilisateurs se plaignent des retards fréquents. Il est à noter que plus du tiers des personnes enquêtées est utilisateur du TER, alors qu'ils ne sont que 10 à 12 % pour l'ensemble des transfrontaliers lorrains.

La galère des transports...tenable jusqu'à quand ?

L'ensemble de ces éléments d'analyse conduit à s'interroger sur cette mobilité en termes de développement durable, dans sa dimension humaine (qualité de vie) et environnementale (consommation de carburant et émissions polluantes liées à l'usage en « solo » du véhicule tel que déclaré par une majorité des navetteurs).

I-2 Métropolitain et phénomène frontalier, un nouveau "vécu" des opportunités frontalières, un autre impact à prendre en compte

Les effets du travail frontalier sur le territoire lorrain sont observés et commentés depuis longtemps.

Qu'ils soient considérés comme opportunités ou au contraire menaces pour la vitalité du territoire, ces analyses se sont centrées jusqu'à présent sur trois thèmes majeurs : l'emploi ou l'économie, la mobilité et aussi les aspects de droit social et d'assurance sociale.

S'y ajoute désormais celui des débats sur le calcul d'une "compensation" en forme de rétrocession fiscale, de financement de projet ou, en terme policés, sur de nouveaux objectifs de "co-développement".

Le CODEV souhaite quant à lui insister sur une autre analyse qu'il estime absolument nécessaire pour situer notre regard sur de nouveaux enjeux de stratégie territoriale.

L'emploi occupé au Luxembourg par des Lorrains de plus en plus nombreux, cumulé au renforcement du marché européen, aux programmes "Interreg" et aux évolutions sociales et culturelles, ont eu pour effet de provoquer de nouveaux usages et finalement une nouvelle "pratique" du territoire frontalier par la population.

Ce point n'est pas spécifique à la **Lorraine Nord** puisque cette notion de "territoire vécu", qui gomme de façon accélérée les frontières, est commune à nombre de territoires frontaliers en Europe. C'est un phénomène sociologique et même politique devenu très important puisqu'il est à l'origine d'innovations dans l'organisation de la gouvernance territoriale (ex : Groupements Européen de Coopération Territoriale...) et également de structurations publiques, de réseaux, de programmes d'actions (Mission Opérationnelle Transfrontalière, Forum international, colloques...)

Ce que le CODEV retient plus particulièrement et ce que son étude révèle du vécu du citoyen métropolitain, c'est la mesure à prendre de l'augmentation considérable des flux d'échanges dans laquelle le territoire métropolitain est lui aussi entraîné.

Il s'agit bien là d'échanges bilatéraux entre le Luxembourg et la Métropole messine, même si le solde n'en est pas équilibré ni précisément évalué. Cela touche la consommation traditionnelle des ménages (alimentation, habillement, ameublement, tabac, carburants etc.) mais aussi désormais de plus en plus la consommation de soins, de formation, de culture et de loisirs.

La stratégie luxembourgeoise depuis plusieurs années maintenant est également clairement destinée à capter la consommation des frontaliers (à la pause méridienne comme à la sortie du travail) ou encore afficher une ambition de place commerciale venant concurrencer, par exemple, celle de la métropole messine et destinée à attirer plus largement un flux de nouveaux consommateurs du week-end.

Nouveaux usages du territoire frontalier et diversité des échanges

Prendre la mesure de l'ampleur des flux d'échanges bilatéraux... Une autre analyse est nécessaire pour situer de nouveaux enjeux de stratégie territoriale

Metz Métropole face au défi de "soutenabilité" du phénomène transfrontalier

Le phénomène frontalier, au-delà de l'importante question des mobilités, impacte plusieurs domaines de compétences de la métropole (attractivité, aménagement du territoire, équipements publics, éducation et formation, immobilier, culture). Il concerne également d'autres citoyens que les seuls travailleurs frontaliers. **Il a ainsi un impact socioéconomique large et diffus sur le territoire métropolitain qui incite à le considérer comme un des traits de spécificité de la métropole et des déterminants de son fonctionnement.**

Les premières conclusions tirées de cette phase diagnostic appellent à la vigilance

Malgré les contraintes subies du fait des déplacements, les habitants de Metz Métropole concernés n'envisagent pas, a priori, de quitter l'agglomération, ils restent attachés aux services qu'ils y trouvent, même si des améliorations doivent y être apportées. La croissance des indicateurs frontaliers métropolitains vont également en ce sens.

Le CODEV relève un autre point qui concerne l'effet sociologique du phénomène frontalier sur le territoire métropolitain : sa dimension familiale et le fait qu'il se caractérise aussi par l'apport de Catégories Professionnelles Supérieures (CSP)

En outre, les aspirations de la jeunesse sont aujourd'hui différentes de celles des générations précédentes quant aux concessions faites à l'activité professionnelle au détriment de la vie privée

Ces constats sont forcément à mettre en regard d'attentes spécifiques de services (économie résidentielle) et de qualité globale de l'offre territoriale insuffisamment identifiées par le territoire, et qui risquent donc à terme de jouer contre les intérêts de la Métropole

La question se pose en effet de savoir jusqu'à quand "nos" frontaliers seront-ils prêts à attendre une offre innovante, une nouvelle qualité de services ? Jusqu'à quel point ou dans quelles limites la qualité de vie et de ville qu'offre Metz Métropole, la culture d'attachement territorial ou encore les enjeux familiaux et plus personnels des frontaliers, pourront-ils continuer à compenser :

- la galère des déplacements
- mais aussi le coût du logement et de l'immobilier à Luxembourg
- voire l'élévation globale et ciblée de l'offre territoriale du Grand-Duché ?

Une certitude : les conditions de déplacement entre Metz Métropole et le Luxembourg doivent être améliorées, notamment en portant une attention particulière à l'organisation de conditions de covoiturage plus opérationnelles, l'augmentation des fréquences et des capacités ferroviaires et en facilitant les accès aux gares.

La nature des flux frontaliers et une approche structurante de l'espace **Lorraine Nord** appelle peut-être et par ailleurs à une ambition d'une autre envergure en matière d'infrastructure de transport. Tout en sachant qu'une création autoroutière paraît d'emblée dépassée et inopérante.

L'engagement d'une réflexion prospective d'envergure, ambitieuse et partenariale s'impose à la Métropole messine.

II- LE NOUVEAU PARADIGME

l'interdépendance territoriale bouscule les certitudes et les acquis

Interdépendance et enjeux d'alliances territoriales

La crise du COVID a induit une nouvelle vision des relations transfrontalières.

*L'idée d'une dépendance à l'économie luxembourgeoise des territoires périphériques s'efface au profit de **la conscience d'une réelle interdépendance territoriale, économique, démographique, sociale et environnementale**. Cette vision, mise en perspective pour les 20 ans à venir, interroge immédiatement les capacités de cette Grande Région à trouver les ressources nécessaires à son développement sur son propre territoire et à répondre aux besoins de formation.*

*C'est un véritable changement de paradigme dont Metz Métropole doit percevoir les enjeux et saisir l'occasion pour **s'affirmer comme la Métropole d'équilibre française dans la zone d'influence du Luxembourg...d'autant que de nouvelles données sociétales pourraient remodeler le fonctionnement des territoires...***

II-1. Le fonctionnement de l'économie transfrontalière est soumis à un double défi : celui de la démographie et de la population active



Démographie – emploi – développement économique : une équation à résoudre

Un des principaux problèmes dans les 20 ans à venir est celui de la démographie et notamment de l'évolution de la population active.

Posé à l'ensemble de la Grande Région (et d'ailleurs aussi à la France), il est un point d'urgence absolue pour le Luxembourg.

En 2040, le Luxembourg envisage d'atteindre le nombre de 540 000 travailleurs frontaliers

dont 288 000 français soit un peu plus de 2,5 fois l'effectif d'aujourd'hui. Or dans l'ensemble de la Grande Région, la population en âge de travailler (15-64 ans) pourrait baisser de 670.000 personnes d'ici 2035.

La divergence entre les courbes d'évolution de l'emploi et de la population active pose un problème manifeste pour le Luxembourg comme pour l'activité et le développement des entreprises lorraines. Ce phénomène "ciseaux" (croisement des courbes) est depuis quelques années pointé par différentes instances lorraines. Il était également une donnée intégrée de la stratégie luxembourgeoise.

Covid-19 et prise de conscience accélérée des fragilités territoriales

La crise de la Covid-19 a montré que l'enfermement des territoires nationaux pouvait mettre à mal rapidement les économies et même les services. Elle mettait dans le même temps brusquement en exergue la grande interdépendance et la fragilité transfrontalière.

La prise de conscience par le Luxembourg de sa dépendance aux territoires frontaliers comme vivier de salariés est aujourd'hui actée et amène le Luxembourg à rechercher de nouvelles voies pour assurer la pérennité de son dynamisme économique.

Le Luxemburger Wort du 25/11/2020 pose clairement les termes du paradigme :

"Épicentre économique d'un territoire qui regroupe 12 millions de personnes, le Luxembourg devrait conserver encore un temps son rôle d'aimant."

A condition toutefois de mieux tirer profit des « interdépendances existantes » et de « créer de nouvelles synergies » avec ses voisins »³.

**288 000
travailleurs
frontaliers
français en 2040
au Luxembourg**

**La prévision de croissance de
l'emploi au Luxembourg
rencontre la problématique
de la chute de la population
active dans la Grande Région.**

³ Jean-Michel HENNEBERT - Luxemburger Wort - 25/11/2020

Le modèle économique luxembourgeois est confronté à court-moyen terme à l'enjeu d'attirer toujours plus de compétences

Toujours selon Jean-Michel HENNEBERT, une prospective de l'emploi s'impose au Luxembourg et pourrait induire de nouveaux modes de relations avec ses voisins :

Quels que soient les scénarios envisagés pour son développement futur, le Luxembourg jouera en partie son avenir dans le développement de ses relations avec ses voisins. Car pour générer la croissance suffisante au maintien de son niveau de vie, le pays est condamné à créer sans cesse de nouveaux emplois.⁴

Le Luxembourg envisage donc une croissance continue de l'emploi frontalier même s'il cherche des solutions en matière d'habitat pour accueillir plus de résidents. (*On ne peut pas être soi-même sans autrui*⁵)

Aujourd'hui déjà, certaines entreprises ont des difficultés pour recruter du personnel hautement qualifié et élargissent de ce fait leur périmètre de recrutement au-delà de la Grande Région. Le marché du travail luxembourgeois n'est dès lors plus un simple marché national ou régional, mais plutôt international. L'avenir économique du Luxembourg dépendra donc des régions bien au-delà des frontières de la Grande Région.

C'est un enjeu pour Metz Métropole qui, par une politique appropriée et des projets adaptés, doit pouvoir jouer un rôle majeur dans ces évolutions du marché de l'emploi.

Comment cette équation démographie-emploi peut-elle être résolue à l'avantage de Metz Métropole ? C'est là pour le CODEV une question que la métropole doit très pragmatiquement et objectivement se poser et qu'elle se doit de résoudre.

Jouer un rôle majeur dans les évolutions du marché de l'emploi

Comment résoudre l'équation démographie-emploi à l'avantage de Metz Métropole ?

C'est là pour le CODEV une question que la métropole doit très pragmatiquement et objectivement se poser et qu'elle se doit de résoudre.

Une prospective de l'emploi frontalier à Metz Métropole ?

Sur la base des évolutions envisagées par le Luxembourg, Metz Métropole pourrait, par extrapolation, compter 30 000 travailleurs frontaliers d'ici à 2040...à condition de rendre possible ce challenge....

⁴ Jean-Michel HENNEBERT - Luxemburger Wort - 25/11/2020

⁵ Michel Autès - Chercheur CNRS (CLERSE-IFRESI-CNRS) à l'Université Lille-I - Dans Informations sociales 2005/1 (n° 121)

II-2. Formation : l'autre urgence transfrontalière pour pallier le déficit de compétences, au Luxembourg comme en Lorraine

Des besoins aigus de formation pour pourvoir aux besoins sanitaires et sociaux : une urgence territoriale et sociétale

La pénurie de compétences met en cause jusqu'au fonctionnement des services d'intérêt général de chaque côté de la frontière (services à la personne, professions de santé...).

La situation inédite de la fermeture des frontières lors du premier confinement a exposé brutalement le Luxembourg au risque de défaillance de ses services de soins. La pandémie est parvenue à lui faire admettre sa fragilité extrême.

La crise Covid-19 a aussi fait véritablement exploser le malaise hospitalier et celui du projet sociétal français relatif au "grand âge" et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap (EPHAD, Aide à domicile) : pénurie de moyens, de compétences, déficit de qualification, d'encadrement... Le bilan critique est lourd et pèse dans le débat national.

En Moselle, la pandémie rend particulièrement inacceptable des situations trop longtemps "ignorées" qui aggravent la tension des métiers dans le secteur sanitaire et social.

Cadres et Ingénieurs : des métiers en tension en Moselle, des profils recherchés au Luxembourg

Quand Pôle Emploi fournit les chiffres des difficultés de recrutement en Moselle, il pointe particulièrement les métiers de cadres (techniques et administratifs) et d'ingénieurs dans beaucoup de secteurs (informatique, industrie, BTP, technico-commerciaux, ressources humaines, banques...). Tous ces secteurs sont bien entendu également en tension au Luxembourg.

Métiers en tension : de l'urgence économique à l'urgence sociale et sociétale

L'effet covid-19 fait exploser un malaise et rend inacceptable certaines situations

Top 10 des métiers les plus recherchés au Luxembourg début 2021

*"En tête du top 10 des métiers les plus recherchés au Luxembourg, et dans l'ordre : étude de développement informatique, conseil en organisation et management d'entreprise, comptabilité, téléconseil et télévente, défense et conseil juridique, analyse de crédits et risques bancaires, secrétariat, conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information et, enfin, éducation de jeunes enfants."*⁶

⁶ D'après : lessentiel.lu/fr/ 23/01/2021

II-3. Télétravail - Nouveau fonctionnement territorial : l'expérience COVID ouvre de nouvelles perspectives



La pandémie a induit de nouvelles modalités de travail. La pratique du télétravail et l'usage des outils numériques (visioconférences, webinaires, nouvelle ergonomie numérique...) ont fait en quelques mois un bon considérable dans les organisations professionnelles. Ces usages sont partis prenantes des perspectives de développement pérenne du télétravail, même si un encadrement s'impose pour parer de nouveaux risques d'isolement mais aussi de stress professionnel et de fragilisation des systèmes informatiques (piratage, ransomware).

De fait, l'accord fiscal intergouvernemental a été adapté pour favoriser le télétravail et la convention de sécurité sociale et fiscale devrait permettre aux transfrontaliers de pouvoir travailler au moins deux jours à la maison ou sur un site de télétravail dédié. Cet accord a été prolongé et, au cœur de la crise sanitaire, la tolérance du télétravail est généralisée.

C'est un nouveau fonctionnement territorial qui voit le jour si cette pratique se pérennise au-delà de la période de pandémie : moins de déplacements, donc moins de voitures et de pollution, moins de stress et de fatigue et plus de temps consacré à la famille. C'est une première ouverture possible aux aspirations de qualité de vie, également renforcées pendant la crise sanitaire, mais aussi à certains enjeux pour le territoire :

- une consommation des transfrontaliers qui changerait et qui bénéficierait au commerce local (restaurants etc....).
- des déplacements en transports en commun, en vélo une qualité de vie différente plutôt que des heures perdues dans les bouchons.

Quel sera le fonctionnement du territoire demain ?

Nouvelles modalités de travail, nouvelles aspirations de vie et enjeux climatiques : c'est l'hypothèse d'une réorganisation de l'espace de travail et du « territoire de vie » tout entier qui doit s'ouvrir au débat et à une prospective transfrontalière.

C'est aussi l'hypothèse d'une réorganisation de l'espace de travail et du "territoire de vie" tout entier qui peut s'ouvrir au débat. Les développements de Carlos Moreno, directeur scientifique et fondateur de la Chaire ETI (Entrepreneuriat Territoire Innovation) de l'Université Paris1 Panthéon - Sorbonne, pressentent de façon globale les effets des mutations numériques et sociétales sur cette réorganisation territoriale. Chantre de la "Ville du ¼ d'heure" et aujourd'hui du "territoire de la ½ heure", ses théories, appliquées à notre territoire frontalier, pourraient nous ouvrir à une approche prospective (voire de plus court terme) majeure.

L'enjeu du télétravail touche aussi tout le marché de l'immobilier de bureaux. De façon directe et immédiate, le Luxembourg est ainsi soumis à de nombreuses interrogations nées de la crise Covid-19 sur ce secteur majeur de sa dynamique économique, comme le rapporte encore le Luxemburger Wort :

L'impact sur l'immobilier de bureaux est très sensible⁷.

Les 4.2 millions de m² au Luxembourg peinent à retrouver leur vie d'avant, et on constate une rationalisation des espaces, pour ceux qui sont en fin de bail une recherche d'espaces plus petits et plus sécurisés, voire une sous location pour ceux dotés de grands espaces inoccupés si le télétravail venait à perdurer. Les surfaces de 800 à 1000m² sont les plus demandées afin d'accueillir 40 à 50 personnes.

Mais des spécialistes parlent déjà d'une vie de bureau en toile d'araignée avec un siège historique réaménagé et restructuré et des réseaux d'espaces satellites installés aux frontières comme celui de Yutz avec un service à la Luxembourgeoise.

Si ces stratégies sont réfléchies par des grosses sociétés comme PWC ou DELOITTE, elles le sont moins par des sociétés plus modestes. Metz Métropole pourrait se positionner sur ce secteur de développement et prendre des contacts rapides avec les acteurs de ce marché.

Stratégie immobilière et d'aménagement du territoire : un enjeu pour Metz Métropole.

Le pragmatisme luxembourgeois et les opportunités ouvertes aux territoires plus directement frontaliers exigent une réactivité de la métropole sur ce dossier de l'immobilier et, plus largement, de l'aménagement du territoire, aujourd'hui mal identifiée dans ses lignes stratégiques.

⁷ . Luxemburger Wort 14/09/2020

Metz Métropole face à un triple changement de paradigme : Agir et être proactif

Ce changement porte sur trois grands axes d'action que sont :

- La volonté pour Metz Métropole **d'anticiper et de se positionner dans les changements structurels des marchés de l'emploi** en Métropole et au Luxembourg pour répondre aux besoins croissants de main d'œuvre au Luxembourg et aux pénuries sectorielles dans la Métropole du fait d'une démographie en régression constante et d'un vieillissement de la population. La nouvelle main d'œuvre viendra-t-elle s'installer sur le territoire métropolitain ?
- La capacité du territoire métropolitain à **proposer une offre de formation suffisante ou à attirer suffisamment de population** pour répondre aux besoins et évolutions de ce marché de l'emploi avec la souplesse et la réactivité qu'ils requièrent.
- **La prise en compte de l'évolution de l'espace de travail et du "territoire de vie"** du fait des nouveaux modes de travail qu'induit de façon pérenne la crise du COVID. La réponse au télétravail ne réside pas dans la seule mise en place d'espaces de coworking mais d'un espace social et urbain qui le favorise (services, transports, commerce de proximité, habitat, ...)

III- METZ METROPOLE : UN STATUT TRANSFRONTALIER SINGULIER A REVENDIQUER

***Réveiller l'enjeu métropolitain transfrontalier
de ce côté-ci de la frontière...***

La métropole messine participe de la structuration d'un espace transfrontalier partagé.

Mal cerné, le phénomène transfrontalier métropolitain est de plus très insuffisamment valorisé : il est porteur d'enjeux et induit des besoins insuffisamment analysés et pris en compte dans leur spécificité.

Pour s'inscrire dans le nouveau paradigme transfrontalier, Metz Métropole se doit d'adopter une posture nouvelle, anticipatrice, ambitieuse, proactive et partenariale.

Trop longtemps absent du débat l'enjeu des fonctions métropolitaines de l'agglomération messine doit être posé dans le projet transfrontalier et Lorraine Nord.

Une métropole qui passe à une autre dimension géopolitique, institutionnelle, tout en ayant le souci de sa qualité de vie « interne ».

III-1 Changer de regard et de "carte mentale"⁸ pour s'ouvrir à un nouveau périmètre de stratégie territoriale

Comme développé précédemment, il apparaît que Metz Métropole est de plus en plus sensible aux faits et enjeux frontaliers.

Cela la questionne sur des besoins spécifiques, ceux de ses résidents et de beaucoup de ses acteurs socioéconomiques. Cela la confronte à de nouvelles aspirations et exigences en matière de cadre et de qualité de vie ou encore de développement durable. Cela la responsabilise enfin vis-à-vis de choix stratégiques qui ne sont à ce jour ni éclairés, ni intégrés à juste niveau à son discours comme à son organisation territoriale ?

Rééquilibrer le débat frontalier Nord Lorrain avec le Luxembourg : l'urgence d'un positionnement métropolitain messin

Il est nécessaire et urgent que Metz Métropole prenne toute la mesure de sa dimension transfrontalière pour rééquilibrer un débat lorrain et l'action de l'État français qui ont par trop circonscrit l'approche transfrontalière à la problématique des seuls territoires frontières et du dossier des infrastructures de transport et de mobilité. On en prendra pour exemple l'Opération d'Intérêt National et la création de l'Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval, la création du Groupement Européen de Coopération territoriale Alzette Belval, et plus récemment l'initiative gouvernementale ayant abouti à la création du pôle métropolitain transfrontalier Nord Lorrain organisé autour de Thionville.

Sans nullement nier les problématiques sociales, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'habitat sur ces zones frontières, il faut simplement constater qu'elles ne rendent pas compte d'enjeux tout aussi stratégiques attachés à la préservation et même au développement des fonctions métropolitaines et structurantes incarnées par la nouvelle métropole messine... sauf à ce que l'État, et désormais la Région, n'annoncent que les polarisations métropolitaines françaises sont secondaires par rapport à l'emprise de la Métropole luxembourgeoise.

Les enjeux transfrontaliers ne se limitent pas aux franges territoriales frontalières

Metz Métropole doit prendre toute la mesure de sa dimension transfrontalière. Le dossier transfrontalier doit aussi être pensé au regard de la sauvegarde des fonctions métropolitaines lorraines.

⁸ Selon le terme imagé de Grégory Hamez, Professeur de géographie et d'aménagement de l'Université de Lorraine sur le site messin, et cofondateur du Groupe recherches transfrontalières interdisciplinaires (GRETI) au sein de l'Université de la Grande Région

Mais toutefois, le piège/l'erreur serait de penser le développement de Metz Métropole comme concurrent à celui de "l'État-Métropole"⁹ du Luxembourg. Il doit s'inscrire dans un schéma de complémentarité et à son rang spécifique sans rien renier cependant de ses fonctions métropolitaines.

D'ailleurs, un récent débat organisé par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) à l'Assemblée Nationale¹⁰ a clairement témoigné des diverses réalités métropolitaines et aussi du dépassement des périmètres institutionnels au service du jeu des complémentarités et des alliances territoriales. Appliqué au territoire Nord Lorrain et transfrontalier, ce postulat prend à nouveau tout son sens.

Le périmètre de projet doit faire jouer la vraie dimension de la métropole messine.

Metz Métropole doit développer sa dimension métropolitaine dans un espace de vie incluant le Nord lorrain et s'élargissant jusqu'au Luxembourg.

Cet espace est en fait constitué de deux métropoles distantes de l'ordre de 60 km.

La première, de rang international, porte des fonctions de capitale européenne et s'incarne en fait dans le statut et la dimension d'un État, au plus fort Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant dans le monde (112846\$ contre 42473\$ pour la France en 21^{ème} rang) comptant plus de 620 000 résidents dont 47% de non nationaux.

L'autre dont le périmètre institutionnel est plus modeste avec 221 000 habitants et qui achève sa construction métropolitaine, doit être appréhendée dans une aire d'influence beaucoup plus large traduite par les flux d'échanges socioéconomiques et un maillage de grandes infrastructures (emploi, services, formation, loisirs, culture, consommation, santé, transport...), certes partagés avec le Luxembourg mais néanmoins structurant un bassin de vie de plus de 600 000 habitants côté français.

L'espace intermédiaire bénéficie ainsi des fonctions métropolitaines des deux mais reste un territoire concentré sur l'habitat avec souvent des difficultés à apporter les services attendus par cette population journallement mobile. Il regroupe des intercommunalités dont 8 EPCI se sont regroupés au sein d'un syndicat mixte : le Pôle Métropolitain Transfrontalier.

L'aire d'influence
Lorraine Nord de
Metz Métropole
structure un
bassin de vie de
plus de 600 000
habitants

Metz Métropole doit
développer sa vraie
dimension métropolitaine
transfrontalière dans un
espace de vie incluant le Nord
lorrain et s'élargissant
jusqu'au Luxembourg.

⁹ Voir Rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental de Lorraine - 2007

¹⁰ "Pour des Métropoles résilientes" janvier 2021

Les deux métropoles et les territoires intermédiaires sont aujourd'hui dans une relation d'interdépendance de plus en plus forte.

Ainsi, l'espace **Lorraine Nord**, de Metz Métropole à Longwy et la Communauté de Communes de Cattenom et environs, regroupe la quasi-totalité (70 %) des 103 630 travailleurs frontaliers français comptabilisés par le STATEC en 2020 comme allant travailler au Luxembourg.

Cette problématique commune engage les acteurs publics de cet espace à construire une posture commune, un projet commun au regard de ce phénomène frontalier.

Apprendre de la démarche alsacienne : une Communauté de projet Lorraine Nord devient notre urgence

La création de la Région Grand Est a modifié en profondeur les relations entre les collectivités, la place de chacune dans les négociations pour l'élaboration des contrats avec l'État (Contrat de Plan, Plan de relance), pour l'octroi de fonds européens, pour l'inscription dans des projets régionaux, pour le dialogue avec les territoires frontaliers.

Les collectivités alsaciennes ont bien compris ce changement de paradigme et, au lieu de continuer à « *la Lorraine* » c'est-à-dire en mode « *chacun pour soi* », la création de la Collectivité Européenne Alsacienne (CEA) leur permet de parler d'une seule voix et de peser de manière plus significative lors des prochaines élections et sur l'aménagement territorial en se voyant dotée d'une force financière significative, sans parler des débats en cours pour renforcer encore cette autonomie stratégique.

Au travers de la CEA, l'Alsace prend son destin en main et va pouvoir s'appuyer sur sa forte identité mais aussi sur une véritable culture de coopération transfrontalière partagée sur l'espace du Rhin Supérieur, d'ailleurs largement valorisée depuis la crise pandémique.

Pendant que l'Alsace s'organise, on attend toujours un projet Lorraine Nord ...

La Lorraine Nord, malgré son histoire, sa culture et son potentiel va-t-elle encore accepter longtemps sa relégation à la traine des dynamiques socioéconomiques nationales alors même qu'elle pourrait capitaliser son identité et ses forces pour oser promouvoir son image et ses opportunités de développement ?

Pendant ce temps la cacophonie entre collectivités lorraines va-t-elle continuer à annihiler toute perspective de projet commun ?

Va-t-elle continuer à entraver la force de frappe **Lorraine Nord** qui pourrait être mise au service du développement territorial et d'un dialogue plus équilibré avec le Luxembourg ? Au regard de l'enjeu de constituer la quote-part territoriale dans le financement de projets structurants, l'absence de stratégie partagée va-t-elle encore amputer la **Lorraine Nord** d'un levier financier et politique dans les négociations de contrats de plan, de contrat de relance ou de gestion des fonds européens ? La **Lorraine Nord**, malgré son histoire, sa culture et son potentiel va-t-elle encore accepter longtemps sa relégation à la traine des dynamiques socioéconomiques nationales alors même qu'elle pourrait capitaliser son identité et ses forces pour oser promouvoir son image et ses opportunités de développement ?

Le CODEV ressent dans ses rangs comme au travers des interviews qu'il a menées, une autre aspiration de la société civile et des habitants métropolitains. Et sans doute la création de cette Région Grand Est associée au feuilleton alsacien de ces dernières années sont là pour aiguillonner l'envie de voir un autre schéma territorial se mettre en place.

La perte parallèle de nombre de fonctions messines, directement liée à des modalités aberrantes et imposées de la création de la Région Grand Est en 2015 (localisation de la capitale régionale, sièges sociaux et leurs effets socioéconomiques diffus...) est très sensiblement ressentie. Elle fait suite à des restructurations militaires tout aussi mal vécues et incomprises.

Demeure-t-il dès lors illusoire de vouloir structurer la **Lorraine Nord** par une alliance et une stratégie territoriale innovante ? Est-il naïf d'espérer voir se développer ce projet en dehors de schémas nationaux négociés de façon peu lisible ? La **Lorraine Nord** a-t-elle le ressort, comme l'Alsace, ou il y a plus longtemps la Bretagne par exemple, de prendre son destin en main et de travailler ensemble ?

Appel à une alliance territoriale

L'objet de ces lignes est de montrer qu'une stratégie d'alliance, de construction de projets communs transcendant les notions de territoires administratifs est beaucoup plus bénéfique qu'une concurrence permanente qui conduit trop souvent à ne pas obtenir de réponses satisfaisantes aux réels besoins des populations et des territoires. Le contexte de création de la CEA donne à l'idée d'une union sacrée des partenaires lorrains toute son importance et son impérative urgence.

Rétrocession fiscale, un préalable ?

La question de la rétrocession fiscale a été posée. C'est une question qui ressort complètement des négociations entre États. Doit-elle encore occuper tout le débat de proximité et doit-on en considérer la résolution comme un préalable incontournable ?

Les 20 années passées n'ont pas permis de construire un discours partagé sur ce sujet ni de montrer de volonté réelle des gouvernements français successifs de résoudre cette question.

Le CODEV de Metz Métropole rappelle que la France et le Luxembourg appartiennent à un espace européen affirmant les principes de libre circulation des biens, des personnes et des services. Des conventions fiscales existent par ailleurs et s'appliquent tant qu'elles ne sont pas modifiées.

Tout en étant conscient de cette question, le CODEV considère que, dans l'attente d'une décision conjointe des deux États, il est nécessaire de poursuivre un dialogue ouvert et constructif, de chercher à résoudre les problèmes que les politiques publiques locales et les acteurs économiques et sociaux des territoires peuvent traiter.

Il recommande aux élus de Metz-Métropole de s'inscrire dans cette ligne en considérant le Luxembourg comme un partenaire avec lequel il convient de construire de nouvelles synergies vouées à tirer parti des forces de chacun.

III-2 Exister dans le paysage institutionnel

Vers un nouveau dialogue des compétences et des territoires en région :

Les régions et métropoles ou grandes agglomérations sont inscrites par la loi, du fait de leurs compétences, de leurs fonctions et de leurs périmètres, dans une dynamique de dialogue et de coopération privilégiée. La Région, "chef de file" de la stratégie économique et de la contractualisation avec l'État, doit ainsi nourrir sa réflexion et son action en s'appuyant de façon particulière sur les dynamiques urbaines.

Le débat actuel, observé par le CODEV et déjà évoqué dans ce rapport, fait évoluer un peu ce schéma pour affirmer légitimement le besoin de nouvelles relations partenariales entre les grands centres urbains (dont ceux à "statut" de métropole bien sûr) pour donner rang aux "villes moyennes" et aux territoires plus ruraux qui témoignent souvent de leur vitalité en rapport avec de nouveaux besoins sociétaux. Bien qu'engageant les institutions départementales et régionales, les grands centres urbains, en partenariat et accord avec les villes et territoires de proximité, ont donc la véritable dimension pour "organiser" les solidarités territoriales et structurer ainsi le maillage infrarégional en espaces de projet partagé. Tel devrait être l'objectif d'un dialogue et d'un projet Nord Lorrain.

Le fait transfrontalier Nord Lorrain est-il réellement pris en compte comme un atout ou un mal nécessaire ?

La politique transfrontalière de la Région, adossée aux compétences régionales, se centre sur des questions stratégiques, elle s'attache à renforcer ou rééquilibrer les structures de coopération institutionnelles, à dynamiser et coordonner des politiques publiques et à susciter des initiatives transfrontalières. Sa compétence la conduit aussi à s'intéresser aux mobilités des personnes et des biens en participant au développement des services et des infrastructures (TER, Ports, aéroports, autoroutes, culture, ...). La Région est en outre un acteur majeur de la gestion des fonds européens notamment INTERREG.

Ainsi l'action de la Région engage des investissements essentiels. Pour la Métropole messine, elle est un partenaire nécessaire et incontournable puisqu'elle définit le cadre de la coopération transfrontalière institutionnelle, apporte un soutien aux projets émergents, favorise les mobilités transfrontalières et participe du Plan de relance.

Or il faut bien constater que le tropisme alsacien apparaît aussi dans la présentation du fait transfrontalier par la Région. **En effet la Lorraine, pourtant deuxième territoire français pour le nombre de frontaliers, est régulièrement effacée par le Rhin supérieur dans les communications régionales mais aussi nationales.**

Le niveau des enjeux frontaliers avec le Luxembourg ne sont pas suffisamment mis en avant et mesurés dans leurs effets ni même simplement mis en cohérence avec les logiques métropolitaines nationales et avec les enjeux socioéconomiques Nord Lorrains.

Autre exemple, dans les mesures en faveur de la jeunesse, la présentation du Business Act Grand Est, indique que « *la région entend jouer pleinement son rôle et propose dès maintenant un plan d'action régional pour assurer la transition, permettre aux jeunes d'acquérir des compétences complémentaires proches des besoins des entreprises et ainsi les préparer aux futures embauches* ¹¹ ». Aucune référence n'est faite aux partenaires transfrontaliers possibles, ni au gisement d'emplois transfrontaliers.

Le traitement régional déséquilibré de l'enjeu transfrontalier

Le niveau des enjeux frontaliers avec le Luxembourg ne sont pas suffisamment mis en avant et mesurés dans leurs effets ni même simplement mis en cohérence avec les logiques métropolitaines nationales et avec les enjeux socioéconomiques de Lorraine Nord

¹¹ Présentation Business Act Grand Est – site Région Grand Est Août 2020

Il appartient donc à la Métropole et à ses partenaires d'être pleinement responsables du niveau de prise en compte de leurs attentes et besoins dans le concert régional...

Le partenariat Région - Métropole rend possible, au-delà des positions institutionnelles et des actions construites en partenariat, de développer une politique mieux ciblée en direction des citoyens et des acteurs socioéconomiques impactés directement ou indirectement par le phénomène transfrontalier. Il appartient à la Métropole aussi d'être un opérateur majeur de la déclinaison opérationnelle de la politique régionale en direction du Luxembourg.

III-3. Inventer un nouveau schéma de gouvernance métropolitaine transfrontalière

Le handicap institutionnel de Lorraine Nord

Comme indiqué précédemment l'espace de vie sociale et économique transfrontalier se caractérise par deux métropoles. Au milieu une frontière d'État.

L'importance de l'emploi frontalier et pendulaire (c'est-à-dire l'ensemble des communes présentant une certaine proportion de mouvements pendulaires lié au lieu de travail de leurs résidents) permet de mettre en évidence l'élargissement notoire de l'aire métropolitaine d'influence du Luxembourg. Par ailleurs il existe un effet de polarisation de la métropole messine sur la **Lorraine Nord** mais aussi un lien qui se manifeste de plus en plus entre elle et le Luxembourg.

Malheureusement, contrairement à d'autres métropoles européennes du fait que le Luxembourg est un État, il n'existe aujourd'hui aucun modèle de gouvernance métropolitaine transfrontalière susceptible de répondre aux enjeux de l'aire fonctionnelle préalablement définie.



Construire un statut transfrontalier spécifique

Metz Métropole doit concevoir des politiques de développement transfrontalières qui puissent tenir compte de l'évolution des interactions économiques, sociales et environnementales, des besoins de sa population et des enjeux d'avenir de son territoire.

Le CODEV émet plusieurs propositions :

- **Élaborer un schéma de coopération transfrontalière**

Pour exprimer et donner un cadre à son positionnement et à son ambition, la métropole est tout à fait apte à se doter d'un document d'orientation stratégique de long terme au travers d'un véritable "Schéma de coopération transfrontalière" comme le mettent en place les Métropoles de Nice, de Strasbourg ou de Lille. Il lui suffit d'adapter cette démarche à sa propre réalité.

Cette procédure donnerait l'avantage d'exposer non seulement une réflexion diagnostique, mais aussi d'entraîner toutes les composantes, secteurs et acteurs du territoire qui concourent à ce positionnement transfrontalier et à ses enjeux dans une concertation et l'élaboration d'une stratégie et de ses objectifs. La démarche devrait bien entendu également s'ouvrir totalement à la dimension du dialogue et de la construction d'une stratégie articulée avec les territoires Nord Lorrains.

- **S'inviter dans le cercle de la réflexion transfrontalière**

Le statut de Métropole doit être pris en compte par l'État et la Région. En Alsace, dans le projet du Rhin Supérieur et de la coopération franco-allemande de proximité, l'Eurométropole de Strasbourg est assez naturellement associée ou consultée dans la conduite des projets. Les enjeux métropolitains en **Lorraine Nord** doivent entraîner la même considération vis-à-vis de Metz Métropole.

🔗 Lorsque la Région veut « rééquilibrer le couple franco-luxembourgeois », la Métropole doit être représentée aux côtés de la Région et de l'État dans cette reconstruction.

🔗 Lorsqu'une négociation s'engage pour la création d'une « zone de transition fiscale » aux frontières, la Métropole doit revendiquer une place prépondérante au nom de ses fonctions métropolitaines.

Donner un cadre à l'ambition transfrontalière de Metz Métropole

Elaborer un schéma de coopération transfrontalière et s'inviter à la table des réflexions transfrontalières pour rééquilibrer et mieux appréhender l'enjeu Lorraine Nord

☞ Quand l'État confie, récemment, une mission à un nouveau sous-préfet conseiller du Préfet de la Moselle pour traiter de l'enjeu transfrontalier, la Métropole doit également construire une méthode de travail volontariste avec lui (voire une "gouvernance État-Métropole"), se donnant la dimension de porte-parole des acteurs et exposant ainsi dans le même temps à l'État la nécessité de :

- Clore cette vision d'un délaissement des fonctions métropolitaines lorraines face au Luxembourg
- Rééquilibrer ou de mieux appréhender l'enjeu Nord Lorrain dans la lecture de l'État.

☞ S'agissant des instances plus larges de la Grande Région (Wallonie, Communauté Germanophone de Belgique, Luxembourg, Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat) et tout en se gardant d'en complexifier encore la gouvernance (combinaison de statuts d'État, de Land, de Province et de Région), il serait intéressant de construire un espace de travail, d'observation ou d'association des grandes agglomérations concernées par cet espace de coopération.



III-4. Des fonctions métropolitaines renforcées : dialoguer, comprendre, concevoir et être force de lobbying



S'adresser à tous les citoyens métropolitains frontaliers dans leur spécificité

La proximité est de plus en plus invoquée comme une nécessité dans la conception et la construction des politiques publiques. Elle devient une référence politique majeure et une source de légitimité. Mais suivant que l'on parle de proximité géographique, politique ou sociale, le niveau de proximité n'est pas le même.

Dans notre sujet, il est nécessaire de placer l'action à la bonne échelle, ce qui signifie, dans un contexte de risque de décroissance urbaine, ne pas se limiter à l'échelle de la seule commune mais inclure *a minima* l'aire métropolitaine, voire, comme évoqué précédemment, une communauté de projet plus vaste.

La Métropole apparaît comme le lieu adéquat de la proximité pour traiter du phénomène frontalier du fait de la répartition des travailleurs frontaliers (sur 9000 travailleurs frontaliers métropolitains, 4000 résident hors de Metz), d'une demande de culture et de consommation ou de services de l'ensemble des populations, du besoin de mobilités douces, ferroviaires et routières accessibles à tous et enfin d'une expérience d'usage de la part des citoyens.

Certes la commune et son maire restent l'interlocuteur direct du citoyen, par exemple du travailleur frontalier, il le connaît, il entend ses besoins et lui apporte réponse dans le cadre des compétences communales.

Enjeu territorial transfrontalier : se mettre à la bonne échelle

La Métropole est le lieu adéquat de la proximité pour traiter du phénomène frontalier, pour parler au niveau institutionnel et au citoyen

La notion de proximité ne peut cependant être réservée à la seule commune et le phénomène transfrontalier dépasse l'enjeu de proximité communale. C'est une question métropolitaine majeure. Les exemples sont nombreux, l'hôpital, les grands services publics, les grandes entreprises dont le bassin de recrutement est souvent beaucoup plus large que le ban communal, les transports en commun et multimodaux, le traitement des déchets, ...

La Métropole, avec aujourd'hui 9 000 frontaliers et de nombreux "consommateurs" transfrontaliers, dans 20 ans peut-être avec plus de 30 000 travailleurs se rendant quotidiennement au Luxembourg, est l'instance qui doit parler au niveau institutionnel au nom du territoire mais aussi directement au citoyen.

Cette adresse à la population doit se fonder sur :

- La participation citoyenne pour préparer l'évolution des politiques publiques dans la concertation, l'approche au plus près des attentes. Le CODEV propose ainsi, lors de son prochain renouvellement, d'élargir le collège « habitants » en réservant des sièges à des travailleurs frontaliers.
- L'information pour permettre à chacun de bénéficier au mieux des services mis en place et construire un sentiment d'appartenance à un territoire qui le prend en considération,
- La mise en place d'une politique métropolitaine au service des échanges transfrontaliers, transversale et affirmée.



Se structurer et se doter de moyens d'ingénierie

Pour appréhender et investir un rang transfrontalier satisfaisant, la Métropole messine doit disposer d'une capacité d'ingénierie et de moyens renforcés à la hauteur des missions et enjeux lui permettant notamment une présence dans les réseaux nationaux et européens. D'une manière plus générale, Metz Métropole doit désormais être plus présente et active dans des réseaux d'échanges, de partenariat, par exemple, la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).

L'analyse statistique et stratégique pour anticiper l'avenir, l'accessoire nécessaire d'une stratégie métropolitaine

Avec bientôt plus de 9 000 travailleurs transfrontaliers, le Luxembourg représente le premier employeur pour les habitants de Metz Métropole.

Bien que déclarant être très attachés à leur lieu de résidence, les transfrontaliers Métropolitains affichent travailler au Luxembourg (souvent en couple) principalement pour des raisons financières évoquant également des facilités pour trouver un emploi. Cependant ils déclarent être très pénalisés par les conditions et durées de déplacements très difficiles et souvent aléatoires.

De son côté, le Luxembourg développe de grands projets dans les domaines de la culture, de l'université, des services à la personne et surtout dans les domaines des déplacements et de l'habitat pour notamment mieux répondre *in situ* à la demande des transfrontaliers et atténuer les contraintes rencontrées par ces derniers.

Dans ce contexte la Métropole messine se doit, comme évoqué en conclusion de notre phase diagnostic, de porter un regard permanent et vigilant sur les évolutions potentielles (sociétales comme conjoncturelles) afin, si nécessaire, d'agir pour en maîtriser les conséquences.

Pour ce faire Metz Métropole pourrait s'appuyer sur des données déjà disponibles et à venir (INSEE, STATEC, ...) et élargir son champ d'investigation sur un ensemble de thèmes (santé, culture, habitat, services, déplacements, emplois, ...) en proposant la mise en place d'un « observatoire du transfrontalier métropolitain »

Porter un regard permanent et vigilant sur les évolutions du dossier transfrontalier dans toutes ses dimensions économiques comme sociétales

Un besoin qui doit se traduire par de nouveaux moyens d'ingénierie et la création d'un « observatoire du transfrontalier métropolitain » complémentaire et partenarial avec les dispositifs statistiques de l'EURES, de l'OIE et de Pôle Emploi Grand Est.

Cet outil aurait pour principaux objectifs de :

- connaître, d'analyser l'évolution des pratiques (évoquées ci-avant) des transfrontaliers métropolitains,
- alimenter la réflexion sur les enjeux liés à l'évolution du « système Métropolitain transfrontalier »,
- permettre aux élus de la Métropole Messine d'orienter leurs actions, en termes de communication, d'attractivité du territoire, de services, de mobilités, de culture, de formation, d'habitat, d'environnement, ...

L'AGURAM a déjà de fortes expériences et compétences dans l'exploitation de ce type de données et dispose d'informations et de relations privilégiées avec les principaux fournisseurs de données (INSEE, STATEC, habitats, déplacements, emplois...).

A une autre échelle, d'autres structures (Grande Région, Europe, États, Sillon Lorrain, Quatropôle, GECT, ...) ou encore la ville de Metz, voire d'autres collectivités, s'impliquent également dans cette problématique du système transfrontalier. Elles ont déjà ou peuvent mettre en place des outils d'aide à la connaissance qui pourraient aider à la construction de cet observatoire.

L'AGURAM pourrait donc se voir confier cette mission d'observation, de suivi et d'information en s'appuyant sur un partenariat avec EURES, OIE et Pôle Emploi Grand Est.

En référence à la citation d'Auguste COMTE « Il faut savoir pour prévoir, il faut prévoir pour pouvoir » la capacité de Metz Métropole à s'inscrire dans un contexte d'échanges institutionnels, à y être reconnu comme un interlocuteur représentatif du territoire, repose sur une maîtrise de l'information, une ingénierie territoriale anticipatrice, une démarche stratégique et politique proactive

A cet effet, **Metz Métropole doit développer sa dimension métropolitaine dans un espace de vie incluant le Nord lorrain et s'élargissant jusqu'au Luxembourg. Le CODEV appelle donc à une stratégie d'alliance « Lorraine Nord » définissant un nouveau périmètre de projet partenarial.**

La création de la CEA vient en effet nous montrer les bénéfices qu'apporte une stratégie d'alliances et incite à sortir des enfermements institutionnels intercommunaux pour raisonner en territoire de vie comme le ressentent les citoyens.

Il faut poursuivre avec le Luxembourg un dialogue ouvert et constructif, chercher à résoudre les problèmes que les politiques publiques locales et les acteurs économiques et sociaux des territoires peuvent traiter.

En incluant dans les missions de ses services et satellites l'observation et la connaissance du phénomène frontalier Metz Métropole trouvera en interne les informations et propositions lui permettant de mieux comprendre les besoins et de mieux construire les réponses.

IV –EMPLOI- FORMATION – MOBILITE : UNE LOGIQUE DE CO-DEVELOPPEMENT AVEC LE LUXEMBOURG

Metz Métropole doit anticiper la croissance du marché de l'emploi transfrontalier

Nous l'avons vu (II-1), l'évolution négative de la démographie du Grand Est ne permettra pas de répondre aux nouvelles créations d'emplois du Grand-Duché dans les 20 ans à venir.

L'appel d'air luxembourgeois amènera un flux de candidats venant du reste de la France après avoir amplifié et épuisé l'appel aux salariés lorrains. Il va accentuer les difficultés du recrutement local.

Ce constat objectif impose à Metz Métropole de s'engager dans une prospective de développement volontariste pour promouvoir d'une nouvelle façon son territoire, agir sur le levier de la formation et aussi se faire entendre sur l'enjeu des mobilités. La Métropole doit être le partenaire du pilotage d'une nouvelle stratégie de co-développement prônée par nombre d'acteurs.

IV-1. Offensive emploi : transformer une fragilité perçue en atout d'attractivité

Un accord de partenariat avec le Luxembourg pour élaborer une réponse conjointe/ gagnant-gagnant

L'économiste Paul Krugman parle d'un « *effet d'ombre* » des agglomérations dans ses travaux des années 90. Selon lui, un centre économique de rang inférieur ne peut s'affirmer que s'il se situe à une distance minimale du centre économique de rang supérieur et s'il parvient à développer sa propre spécificité sans toutefois trop se spécialiser.

Metz Métropole gagnerait, tout en développant ses propres politiques de développement économique et social, **à se spécifier en devenant la porte française de l'emploi frontalier au Luxembourg.**

Pour ce faire, il convient de mettre en œuvre un véritable partenariat actif avec le Luxembourg, organismes consulaires, syndicats de salariés et d'employeurs, ministères compétents pour :

- Analyser conjointement les besoins liés au développement de l'emploi,
- Accompagner les travailleurs frontaliers en partenariat avec leurs associations,
- Concevoir des réponses pragmatiques et opérationnelles pour favoriser la venue des nouveaux frontaliers, par :
 - Une information coproduite,
 - Des campagnes de promotion conjointes,
 - La résolution des problèmes de mobilité entre Metz Métropole et le Luxembourg, avec une approche respectueuse de l'environnement.

**Offensive Emploi :
changer de regard
et oser une
stratégie
« décalée »**

Un positionnement raisonné
par rapport au centre
économique luxembourgeois
peut créer une véritable
opportunité de
développement.



Faire d'une perte une opportunité : oser une stratégie faisant la promotion des emplois laissés vacants par l'aspiration vers le Luxembourg

Les stratégies développées habituellement ont du mal à sortir des recettes classiques des politiques d'attractivité au risque de privilégier le copier-coller au cousu main sans, de fait, spécifier le territoire.

Le dynamisme de l'économie et de l'emploi au Luxembourg est souvent perçu et présenté comme un « siphonage » de la main d'œuvre de la métropole. Le véritable problème n'est peut-être pas le départ vers le Luxembourg mais la faiblesse démographique de la Région. Les employeurs ont, en effet, beaucoup de mal à recruter ; les jeunes sortant du système éducatif dans des filières recherchées partent volontiers au Luxembourg de même que les salariés ayant acquis une qualification en entreprise après quelques années.

Perdre des habitants est rarement interprété comme un signal positif mais plutôt comme une perte d'attractivité du territoire, un manque de perspectives et d'aménités offertes aux habitants qui les contraignent à partir.

Cette spirale doit être inversée.

Inspire Metz, l'agence d'attractivité de Metz Métropole au service des entreprises de Metz Métropole et des investisseurs nationaux et internationaux, soutient l'objectif de conforter et de développer le tissu économique et industriel. Elle assure également la promotion touristique de la Métropole. L'enjeu transfrontalier est bien entendu présent dans ses missions et son action.

Le CODEV estime néanmoins nécessaire de renforcer le message faisant de la proximité du Luxembourg un atout marketing.

S'appuyant sur les données établies par l'Observatoire et les échanges avec les acteurs luxembourgeois, l'Agence doit proposer une image de Metz Métropole comme territoire ressource, lieu de vie attractif pour les travailleurs frontaliers. Il s'agit aussi d'affirmer Metz Métropole comme un territoire d'opportunité et de développement pour les jeunes et personnes en recherche d'emploi ou simplement d'évolution professionnelle.



Inspire Metz pourrait donc compléter ses argumentaires et ainsi renforcer l'attractivité du territoire en faisant, en partenariat avec Pôle Emploi, la promotion de ces emplois soumis à l'aspiration luxembourgeoise, exposés à un turn-over rapide.

Cette action, offrant à la fois des emplois disponibles et des perspectives de progression de carrière par une éventuelle embauche ultérieure au Luxembourg, serait susceptible de faire venir de nouveaux habitants et fixerait une richesse nouvelle.

IV-2. Faire évoluer, avec le Luxembourg, l'offre de formation initiale et professionnelle

La stratégie de "co-développement" qui émerge comme le moteur d'une nouvelle ère de partenariat franco-luxembourgeoise fait également une place au cofinancement de l'effort de formation.

L'idée fait son chemin¹² et les pistes s'élaborent, même au Luxembourg. Sur le modèle du DFHI-ISFATES11 (coopération franco-allemande de la Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes et de l'Université de Lorraine) regroupant environ 450 étudiants sur les sites de Metz et de Sarrebruck, la création d'une « école d'ingénieurs » franco-luxembourgeoise avec cette formule de coopération pourrait renforcer l'offre de formation dans un domaine stratégique à la fois pour la Lorraine et le Luxembourg. En outre, l'idée d'une école d'infirmiers franco-luxembourgeoise évoquée par le Premier ministre luxembourgeois en mai 2020 participerait de cette même logique. De tels exemples, s'ils étaient développés dans une logique coopérative pourraient servir de références à d'autres expériences et renforcer l'image de régions voisines investissant ensemble dans une logique « gagnant-gagnant »¹³.

Le pragmatisme conduit à s'intéresser particulièrement à cette approche coopérative.

En effet, la construction de nouveaux établissements est toujours onéreuse et fige l'offre de formation. Or l'enjeu de la création de formations dans certains secteurs est bien un enjeu territorial pour Metz Métropole et, au-delà pour la Moselle, 1^{er} département en tension sur les recrutements dans le Grand Est.

Le lien de cause à effet avec le Luxembourg importe peu sur ce point dès lors qu'il peut conduire à des opportunités de cofinancement (et peut-être de priorisation dans le débat national et régional) servant le développement d'une fonction métropolitaine par excellence, celle de l'Enseignement Supérieur.

Un préalable à poser à l'idée du codéveloppement en matière de formation

L'idée du codéveloppement fait son chemin mais ne doit pas oublier certains fondamentaux essentiels au respect et à la sauvegarde des fonctions métropolitaines messines de formation supérieure et de recherche

¹² Propos d'Isabelle Pigeron-Piroth, chercheuse spécialiste du travail frontalier au sein de l'Union Nationale Inter-universitaire (Uni) repris par le Luxemburger Wort 25/11/2020 : « Une des options possibles consisterait à créer de nouvelles synergies vouées à tirer parti des forces de chacun », estime la chercheuse qui évoque notamment le domaine de la formation. Une idée déjà mise sur la table en ce qui concerne la création d'un lycée transfrontalier dédié à la formation de personnels soignants

¹³ Cahiers de la Grande Région n°3, Le co-développement dans l'aire métropolitaine transfrontalière du Luxembourg : quelques pistes pour une politique de formation plus intégrée-Vincent Hein (Fondation IDEA asbl) 11-2020

Le site messin d'Enseignement Supérieur et de Recherche : un pôle structurant de l'offre académique et scientifique du bassin transfrontalier Nord Lorrain

Dans ce débat transfrontalier qui s'impose de façon plus précise sur la formation, il existe peut-être un préalable : celui de défendre l'ambition d'un site messin de Recherche et d'Enseignement Supérieur à qui il revient de structurer l'organisation du développement de la formation **Lorraine Nord** et transfrontalière dans une logique de négociation État français-Luxembourg-Metz Métropole

Le CODEV estime en effet que, en prenant en compte les enjeux de rééquilibrage de **Lorraine Nord** dans sa relation au Luxembourg, les implantations de formation supérieure comme le développement de la recherche et de l'innovation doivent venir renforcer cette fonction métropolitaine majeure que constitue le pôle académique et scientifique messin.

Au regard de défis spécifiques et de la structuration même de l'Université de Lorraine, cet enjeu de centralité en **Lorraine Nord** prime aujourd'hui s'agissant des formations d'ingénieurs mais aussi globalement des cursus de niveau Licence, Masters et bien sûr doctoral. Il prime également dans le renforcement d'un pôle de formation en santé et paramédical, qui constitue un des piliers du projet du Campus du Saulcy (IFSI, Aides-soignants, sages-femmes, centre Universitaire de psychothérapie Pierre Janet...) adossé à la recherche et au pôle de Sciences Humaines.

Cette "revendication" est d'autant plus légitime dans ce débat des enjeux frontaliers que le site messin, construit sous le sigle de l'Université de Metz abritant les composantes du Nord et de l'Est mosellan, est historiquement marqué par sa caractéristique transfrontalière et internationale. Fleuron et pionnier des formations franco-allemandes au travers de la création de l'ISFATES, il n'a eu de cesse que de développer son lien frontalier jusqu'à des cursus tri-nationaux intégrant le Luxembourg, et ceci en formation comme en recherche. Les formations d'ingénieurs, et notamment l'identité du campus messin de l'Ecole des Arts et Métiers, participent de ce renforcement. Le volet international est aussi majeur : franco-américain avec Georgia-Tech, Afrique, Chine, Canada, Amérique du Sud, Russie... toutes les composantes messines développent des partenariats au-delà de l'espace frontalier. La présence d'étudiants internationaux est en proportion plus forte à Metz que la moyenne lorraine.

L'inventaire et la démonstration de cette identité serait ici trop longs et le CODEV se réserve le droit d'y consacrer d'autres développements. Mais il insiste sur le point du déficit récurrent du site messin et de son territoire à promouvoir, développer encore, capitaliser et animer à son juste niveau d'excellence cette dimension d'ouverture internationale et transfrontalière. Ce levier de développement est une force qui ne peut plus être sous-estimée dans le débat transfrontalier.

Cette construction stratégique doit être conduite par Metz Métropole.

Dossier formation : un des piliers du rééquilibrage des fonctions métropolitaines en Nord Lorraine

Le site messin
d'Enseignement Supérieur,
de Recherche et
d'Innovation doit être un
acteur du défi
transfrontalier de la
Métropole

Cadres et Ingénieurs : des métiers en tension en Moselle, des profils recherchés au Luxembourg

Un débat récent a mis en exergue le déficit de développement du site messin en matière de formation d'ingénieurs¹⁴, comparativement aux évolutions constatées en Région comme sur le plan national. Si l'on se rapporte aux besoins actuels du marché du travail local, ce constat atteste de la faiblesse de l'intégration de la dimension transfrontalière, et singulièrement du Luxembourg, dans la gestion du développement du site messin d'enseignement supérieur et de recherche, point sur lequel nous reviendrons.

L'information "publique" est aujourd'hui au point mort sur ce dossier messin mais des réflexions avaient été initiées en 2019 pour proposer la construction d'une école franco-luxembourgeoise d'ingénieurs, idée notamment formalisée par la Fondation IDEA¹⁵ et reprise depuis dans les Cahiers de la Grande Région déjà cités.

Les besoins de compétences et donc de formation concernent de façon plus large les fonctions supérieures et managériales¹⁶.

Tous les champs d'expertise scientifiques et technologiques messins doivent être intégrés à la construction d'une stratégie **Lorraine Nord** transfrontalière (sans oublier Moselle-Est) qui puisse accompagner le développement économique et aussi faire miroir au site de Belval. Le dispositif Nord Lorrain atteint en effet des niveaux d'excellence qui ne prêtent pas à rougir dans énormément de domaines qui vont des sciences humaines aux sciences dures et qui couvrent les enjeux de transversalité nécessaire au développement actuel des connaissances et de l'innovation. Là encore c'est tout un développement qui serait nécessaire à faire état des potentiels messins et Nord Lorrain...

Des besoins de compétences et de formation sur les fonctions supérieures et managériales

Actionner tous les champs d'expertise scientifiques et technologiques messins dans la construction d'une stratégie Lorraine Nord transfrontalière pour faire miroir au site de Belval

Un savoir-faire académique messin de la coopération transfrontalière et internationale

Beaucoup des composantes messines d'Enseignement Supérieur, de Recherche ou d'Innovation, dans la diversité de leurs spécialités, actionnent des partenariats transfrontaliers et internationaux. Ils sont autant de modèles particuliers au service de l'ambition métropolitaine de rayonnement transfrontalier.

¹⁴ Un point par exemple évoqué par délibération du Conseil Métropolitain de Metz Métropole - 25 février 2019

¹⁵ "Le Co-développement dans l'aire métropolitaine du Luxembourg. Vers un modèle soutenable ?" – Document de travail de la Fondation IDEA – Novembre 2019

¹⁶ Voir notre référence en II-2

L'ISFATES est le flambeau historique des formations franco-allemandes mais développe également des coopérations avec le Luxembourg au travers de diplômes tri nationaux. D'autres composantes messines, en sciences humaines et droit par exemple, sont engagés dans le transfrontalier. L'IAE School of Management de Metz est aussi un modèle pour investir ce champ et structurer un pôle messin de formations transfrontalières en management, gestion et innovation à l'appui de ses expertises (adossement ISFATES, formation en immobilier, logistique et management des établissements de santé, management de l'innovation...) et de l'environnement du campus technologique métropolitain et [Lorraine Nord](#) /Moselle Est avec lequel il a commencé à construire des cursus intégrés.

Un pôle messin de formations transfrontalières en management, gestion et innovation

L'IAE de Metz développe un modèle pragmatique de coopération avec les instances consulaires du Luxembourg dans le domaine de la formation professionnelle.

De ce point de vue, dans le contexte du départ d'ICN du site messin, des difficultés rencontrées par le modèle économique des écoles de commerce et du profil social Nord Lorrain, il y a pour l'IAE de Metz et son territoire, une véritable opportunité de proposer un modèle singulier de formation aux métiers de management et de gestion particulièrement bien adossé au bassin socioéconomique.



Métiers de la santé et d'aide à la personne : une urgence territoriale et sociétale

Comme déjà évoqué dans ce document, la pénurie de ressources dans les secteurs de santé et médico-sociaux a été projetée dans toute son ampleur avec la pandémie Covid-19 et mérite ici un focus particulier. Ce constat affirme l'urgence absolue du développement des formations en santé et auxiliaires de santé dans un débat transfrontalier vigilant et de se montrer proactif, rassembleur...

La co-construction avec le Luxembourg de réponses-formation adaptées et adaptatives doit s'inscrire dans le jeu des contraintes actuelles qui s'impose aux formations paramédicales.

Or cette co-construction n'implique actuellement Metz Métropole que de manière secondaire, car :

- Les quotas des premières années en école infirmière sont fixés par le ministère de la santé. En 2020, le quota était de 2 717 pour tout le Grand Est, était-il suffisant ? Comment était-il réparti ? Quelle est la répartition par bassin d'emploi ?
- Le financement des IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers) est assuré par la Région qui applique les quotas ministériels,
- La formation infirmière implique aussi l'Université de Lorraine et les Centres hospitaliers locaux.

Quel peut-être le rôle de Metz Métropole ?

🔑 Utiliser tout d'abord ses points d'appui :

- Le septième vice-président de Metz Métropole, premier adjoint au maire de Metz, est responsable dans les deux cas des solidarités et de la santé. Il est aussi le président du Conseil de surveillance du CHR de Metz-Thionville, après en avoir été président de la Commission médicale d'établissement en tant que praticien hospitalier.
- Les écoles et instituts de formation en santé du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey (géré par le CHR) sont fédérés depuis janvier 2012 dans une Coordination Générale des Écoles et Instituts en Santé (CGEIS) propre à ces hôpitaux publics. Elle regroupe neuf écoles et instituts (IFSI, sages-femmes, aides-soignantes et préparateurs en pharmacie) répartis sur quatre sites, deux départements et trois villes (Metz, Thionville, Briey).

🔑 Pour initier un plan de formation en professions paramédicales pour la [Lorraine Nord](#)

En s'appuyant sur ces deux fonctions aux dimensions extra-métropolitaines, Metz Métropole peut prendre l'initiative d'une concertation qui rassemblerait l'Agence Régionale de Santé (ARS) (pour la négociation des quotas), la région Grand Est (pour le financement), la CGEIS (pour les écoles et instituts publics), la délégation départementale ou régionale de la Fédération hospitalière de France (établissements publics), les représentants locaux des fédérations hospitalières privées (FEHAP, FHP), l'Université de Lorraine et bien sûr le CHR de Metz-Thionville et Metz Métropole.

Métiers de la santé : la formation professionnelle continue est le levier d'urgence contre la pénurie des compétences.

Actionné hors quota et sur la base du cofinancement avec le Luxembourg, la création d'un dispositif transfrontalier de formation professionnelle est une solution immédiate et accessible sur la base d'un partenariat local...

L'objectif de cette coordination serait de proposer un plan de formation régional en professions paramédicales propre à la **Lorraine Nord** qui puisse être discuté et négocié avec le Grand-Duché du Luxembourg. Un plan avec des engagements des différentes composantes de la prise de décision.

Cette démarche trouvera peut-être une limite de par l'existence des quotas régionaux Grand Est pour la formation des infirmières.

Mais, le premier ministre a annoncé tout récemment qu'il n'y avait pas de quota pour la formation des infirmières en alternance (en apprentissage).

Un cursus en apprentissage présente des avantages pour les jeunes en formation : les frais de scolarité sont pris en charge par l'employeur, et les étudiants perçoivent une rémunération variant selon leur âge et leur année d'étude. Cet avantage peut être un attrait pour l'entrée en formation dans une profession qui ne jouit plus de la même aura que par le passé, mais dont le statut social doit être mis en débat à la lumière de la crise.

Sous réserve d'inventaire, il n'y a pas de formation IFSI en alternance en Moselle, alors qu'il en existe une à Nancy.

La concertation que pourrait initier Metz Métropole sur la formation infirmière dispose donc là d'un levier supplémentaire, à savoir la possibilité d'une formation en alternance.

🔗 Promouvoir le pôle messin de formation, de recherche et d'innovation en santé et paramédical adossé au CHR Metz-Thionville.

Campus du Saulcy : un pôle d'excellence et d'innovation du projet de formation en santé paramédicale et maïeutique.

Le campus universitaire du Saulcy à Metz regroupe les composantes académiques de formation et de recherche en Sciences Humaines et, depuis quelques années, le pôle de formation paramédical et maïeutique messin. Cette proximité doit pouvoir favoriser les interactions entre les sciences en psychologie et la formation des soignants dans la prise en charge dite "non médicale" des patients. De ce point de vue, la création sur le Saulcy du Centre Pierre Janet, Centre Universitaire de Psychothérapie, traduit l'excellence messine et son potentiel d'innovation en santé publique au travers de ses trois missions (formation, recherche, consultations).

Ce campus académique de l'Université de Lorraine qui abrite les Ecoles paramédicales hospitalières doit être mis au service du projet de formation paramédical et médico-social Lorraine Nord et transfrontalier.

Le transfrontalier franco-luxembourgeois : un des paramètres de la construction du projet de formation Lorraine Nord ?

L'émergence même d'un "territoire vécu" de plus en plus intégré et modelé, au-delà de l'emploi, par les échanges de consommation, de soins, de loisir et de culture comme évoqué dans notre diagnostic, est la base d'une ambition de long terme en matière de formation initiale et professionnelle. Il s'agirait bien, au-delà de la création de cursus ciblés (dont les thèmes on le voit commencent à apparaître), de s'emparer de façon beaucoup plus globale et stratégique des enjeux transfrontaliers. Intégrer le Luxembourg au bassin de formation **Lorraine Nord** impliquerait dès lors de dimensionner plus stratégiquement le projet de formation à l'échelle des enjeux de ce bassin transfrontalier.

☞ Les instances de la Grande Région¹⁷ travaillent depuis longtemps à la question de la formation. Le sujet est également traité dans le cadre de la Conférence Intergouvernementale franco-luxembourgeoise. A l'évidence ces travaux devraient être suivis et alimenter la réflexion stratégique territoriale, à l'échelle de la Métropole en lien avec les acteurs académiques, comme dans la dimension **Lorraine Nord** et transfrontalière que la Métropole messine pourrait activer de façon opérationnelle.

Ce point illustre à nouveau (comme évoqué en chapitre III du présent document) que, à la faveur des évolutions socioéconomiques comme institutionnelles, les métropoles doivent d'une façon ou d'une autre trouver leur place à côté des États, Lander, Régions et Départements, au sein des instances de **travail transfrontalières** : leur devoir est de pouvoir tirer parti des travaux qui sont engagés et restitués dans ces instances afin d'être une force supplémentaire dans leur mise en œuvre opérationnelle et dans l'avancée de l'intégration territoriale.

A titre d'observatrice comme en étant associée aux travaux préparatoires et de suivi, la Métropole doit revendiquer sa participation aux travaux

Cette exigence va de pair avec l'intérêt même que les élus locaux doivent cependant porter à cette échelle de réflexion transfrontalière (en y manifestant aussi leur assiduité) de même qu'aux moyens d'instruction et donc d'ingénierie qu'ils doivent y consacrer.

Donner au projet formation une dimension d'intégration territoriale transfrontalière en Lorraine Nord

La Métropole doit développer ses liens avec les instances de la Grande Région

¹⁷ A ses trois niveaux (Sommet Exécutif de la Grande Région, Conseil Parlementaire Interrégional, Conseil Economique et Social de la Grande Région). Il faut noter que la réforme récente de l'apprentissage a freiné les initiatives engagées à l'échelle transfrontalière et qu'il faut réamorcer le travail avec les autorités luxembourgeoises en traitant également de tous les niveaux d'apprentissage...

✍ Un autre préalable à cette dimension ambitieuse d'intégration réside dans les évolutions culturelles, chez les populations et acteurs luxembourgeois et français. Soit que l'on aboutisse à un effacement toujours plus fort des frontières compte tenu du renforcement des échanges, soit, qu'au contraire, on valorise l'existence de cette frontière dans la richesse d'une culture territoriale singulière et partagée, le phénomène d'intégration territoriale est appelé à se développer et passe par le respect mutuel des cultures et histoires nationales, locales.

La langue et les échanges interculturels en sont des éléments fondamentaux.

Du point de vue linguistique, la maîtrise du luxembourgeois est sans doute une compétence, appréciée et nécessaire dans quelques professions assez largement investies par les travailleurs frontaliers (commerce, hôtel-restauration, sanitaire et social...). Mais beaucoup des secteurs majeurs d'activité exigent avant tout la parfaite maîtrise de l'anglais, la pratique de l'allemand y étant également un atout considérable au regard de la forte culture germanophone du Luxembourg.

Si l'ouverture à la langue luxembourgeoise peut être assurée par le biais des plateformes linguistiques qui se développent partout, l'apprentissage de cette langue, complexe, est difficilement généralisable.

En revanche, l'apprentissage de l'allemand est un bon levier pour accéder plus facilement au luxembourgeois.

Dès lors le CODEV estime que les enjeux liés au développement de l'apprentissage de l'allemand en Moselle et à Metz Métropole relèvent de la même façon de ceux concernant le rapprochement socioculturel et économique avec le Luxembourg.

La Métropole devrait pouvoir créer un dispositif d'accompagnement lisible à cette dimension interculturelle de même qu'à l'accompagnement des formations et de l'apprentissage (qui font par ailleurs l'objet d'actions régionales).

Un projet interculturel est indispensable à une nouvelle ère transfrontalière

La Métropole doit créer un
dispositif de promotion et
d'accompagnement lisible à
cette dimension
interculturelle

Un projet interculturel métropolitain

- Renforcement de l'interculturalité chez les jeunes générations de Metz Métropole
 - * encourager et soutenir financièrement les échanges des classes primaires et secondaires avec le Luxembourg ;
 - *être attentif à la réforme du BAC et à ses répercussions sur l'apprentissage de l'allemand ;
 - *développer l'apprentissage de l'allemand en primaire et s'assurer de sa continuité jusqu'aux études supérieures
 - *donner une forte dimension festive et identitaire à une culture de territoire frontalier : la métropole a beaucoup perdu de son attachement culturelle transfrontalière depuis une cinquantaine d'années. Il faut la faire revivre mais avec des moyens à la mesure d'une ambition. Il s'agit de (re)créer, dans l'environnement métropolitain, les points de repère et d'appui de la culture frontalière franco-allemande et franco-luxembourgeoise.
- Soutien financier pour les métropolitains s'inscrivant aux plateformes linguistiques (découverte, notions et apprentissage du luxembourgeois)
- Incitation à la mobilité des étudiants (stages, apprentissages) dans l'espace transfrontalier : création d'un budget de bourses métropolitaines pour encourager une mobilité, certes de proximité mais riche d'opportunités, malgré l'appétence des jeunes générations pour des échanges à des horizons plus "exotiques" ;
- Se placer au rang de partenaire institutionnel majeur et acteur du projet de développement de l'ISFATES, de façon ambitieuse et stratégique

👁 Le travail à distance : développer les aptitudes et un pôle d'expertise messin

Le télétravail et les échanges professionnels à distance constituent a priori la seule solution, à la fois réaliste, raisonnable et nécessaire dans les nouveaux paramètres de développement du territoire transfrontalier pour relever les défis de son développement économique dans une approche "durable", c'est-à-dire respectueuse de la qualité de vie et de la planète (transitions sociétale, énergétique et climatique).

Ce nouvel environnement de travail ne va pas de soi : il nécessite organisation, aménagement, encadrement, Aussi, une formation ou une sensibilisation des personnes devant y recourir, s'impose. Plusieurs témoignages de télétravailleurs relèvent l'impréparation de leurs collègues également en télétravail dès lors qu'ils doivent mener une tâche collaborative en réseau.

Au-delà, le "télétravail" est un sujet de formation et de recherche sociologique comme managériale. Son lien particulier avec les enjeux du territoire pourrait être le sujet du développement d'une expertise particulière associant plusieurs composantes du site messin.

IV-3. Définir une stratégie des déplacements Metz Luxembourg réaliste, consensuelle et écoresponsable

Étudier une solution aux problèmes de thrombose des réseaux de transport pendant plus de trente ans sans aboutir conduit à deux explications possibles : soit il n'y a pas de réelle volonté de régler le problème, soit la solution étudiée est devenue progressivement obsolète.

Cependant le problème continue à s'amplifier et à devenir insupportable aux citoyens. A tel point que les jeunes générations regardent à aller travailler au Luxembourg en dépit des avantages salariaux.

Il est temps d'arrêter une stratégie et des solutions réalisables à moyen terme, compatibles avec les évolutions sociétales et environnementales et réalistes quant à leurs coûts.

Cette stratégie peut se décliner ainsi :

- Oublier le recours à de nouvelles infrastructures autoroutières hors élargissements réservés aux transports collectifs et covoiturages,
- Améliorer l'offre TER vers un véritable RER Lorraine-Luxembourg avec multiplication des arrêts, en particulier sur Ars/ Moselle, Metz Nord et Woippy et avec des fréquences élevées en heures de pointe.
- Faire monter en puissance l'offre d'autocars à haut niveau de service (en sites propres et dessertes fines des agglomérations) entre Metz et le Luxembourg,
- Assurer l'interopérabilité et l'intermodalité des réseaux : horaires, correspondances, parcs de rabattement (VL et vélos), tarifications, titres uniques de transports, MAS...
- Promouvoir auprès de LUXTRAM la faisabilité de leur tram rapide sur une branche sud vers la Fensch, quitte à utiliser les emprises réservées par l'Etat à Florange pour A 31 bis. Parc relais important et pôle multimodal sur A 30 vers Fameck.
- Privilégier les solutions traditionnelles ferroviaires (RER et tram rapide au nord de Richemont), tout en assurant une veille sur les recherches de modes actuellement utopiques

Mobilité : agir dans l'immédiateté

Mobiliser toutes les solutions transitoires (Transport en commun en site propre, voies réservées bus et co-voiturage...) : le défi de la mobilité ne peut attendre des solutions à 10 ans...

Une logique de co-développement avec le Luxembourg en matière d'emploi, de formation et de mobilité

Le constat de départ de salariés de la Métropole vers le Luxembourg doit être compris comme une opportunité plutôt qu'un handicap dès lors que ces salariés continuent à résider sur le territoire métropolitain. Il faut pour cela attirer de nouveaux habitants en promouvant ces emplois vacants dans les entreprises de la Métropole, renforcer l'attractivité du territoire pour les nouveaux frontaliers.

L'offre de formation est un des axes majeurs de co-développement avec le Luxembourg, il nécessite à la fois une réflexion commune sur l'évolution et l'adaptation de l'offre et, par ailleurs, Metz Métropole doit poursuivre son travail pour renforcer le dispositif de formations supérieures et de recherche messin.

Le site messin d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation doit être un acteur du défi transfrontalier de la Métropole.

Le secteur de la santé doit faire l'objet d'une approche spécifique. L'augmentation d'effectifs dans des établissements existants est une réponse possible (écoles d'infirmières, d'aides-soignants par exemple). L'alternance ou apprentissage est un mode pertinent permettant d'associer le Luxembourg aux charges de formation.

Le partenariat entre établissements luxembourgeois et messins peut servir d'appui à la démarche.

Enfin, la question des mobilités transfrontalières doit trouver des réponses rapides, innovantes, écoresponsables.

V- SERVICES ET QUALITE DE VIE : METZ METROPOLE, Métropole transfrontalière de la ½ heure ?

Avoir des frontaliers sur son territoire est un avantage. Leur pouvoir d'achat entraîne l'économie locale. Encore faut-il pérenniser cet état de fait, d'une part en répondant aux attentes spécifiques de ces populations, et, d'autre part, en offrant un territoire attractif pour les nouveaux arrivants.

Le rapport au temps est une donnée fondamentale de la vie des travailleurs frontaliers. Leur temps légal de travail est de 40 h par semaine avec des temps de transport qui se surajoutent à cette contrainte et des horaires de départ du domicile souvent atypiques par rapport aux autres habitants. Il convient de construire l'environnement d'une métropole transfrontalière.



V-1 Proposer une offre de services du quotidien adaptée



La question de l'adéquation du temps personnel de chaque navetteur avec le temps social, autrement dit le temps tel qu'il est organisé par la société est posé : horaire d'ouverture des services publics et des commerces, de l'école et des services de garde des enfants, etc.

En vue de faciliter cette adéquation entre ces deux déclinaisons du temps, plusieurs propositions peuvent être avancées.

🔗 Améliorer l'accès aux activités et aux services présents sur la Métropole notamment par :

- L'adaptation des horaires d'ouverture aux horaires de travail et de déplacement (ouverture tôt le matin et/ou tard le soir).
- Augmentation de la capacité de garde d'enfants (crèche, périscolaire)
- Plus généralement, une réflexion et un développement de l'ouverture du périscolaire le matin et le soir, un accueil avec des horaires atypiques ou décalés. Actuellement, deux crèches municipales messines proposent un tel accueil. Mais, leur localisation, une à La Grange aux Bois, l'autre à Bellecroix, n'est pas forcément adaptée aux besoins des navetteurs de Metz Métropole.

La Ville de Metz propose aussi un accueil familial au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) municipal(e) pour que chaque famille trouve un mode de garde correspondant à ses besoins. Un accueil peut ainsi être proposé dès 6 heures du matin, jusqu'à 20h30 heures ou durant la nuit.

- Favoriser l'implantation de commerces et services en centre-ville plutôt que de tout délocaliser. Bénéfique à la fois pour la sauvegarde de l'environnement et pour le dynamisme du centre-ville. Il est extrêmement dommage de décourager les déplacements piétons pour les actes de la vie quotidienne,
- Renforcer le service de retrait de courses et/ou de colis, à la gare, en lien avec le développement du commerce en ligne,
- Améliorer les conditions d'accès à la gare en transports en commun ainsi que des conditions de stationnement, y compris pour les cyclistes,
- Favoriser le télétravail en créant un environnement favorable (lieux dédiés, services 'click & collect', ...)
- Créer des centres de télétravail pour avoir des conditions de travail ad hoc et pour limiter l'isolement des personnes (célibataires par ex). On pourrait même envisager cela avec des crèches intégrées.

V-2 Une nouvelle dimension de stratégie immobilière, de cadre de vie et d'habitat

Un marché immobilier métropolitain sensible à l'effet transfrontalier.

Certains observateurs s'accordent à voir dans le public des "navetteurs" frontaliers une des sources de la vitalité du marché immobilier métropolitain. Une analyse¹⁸ des évolutions récentes pointe même que *"un moment assommé par les nombreux départs de fortunes autochtones vers le Luxembourg, le marché haut de gamme se console en récupérant pas mal de navetteurs franco-luxembourgeois venus d'ailleurs."*

Ce constat ne témoigne cependant pas de tous les enjeux métropolitains liés au phénomène transfrontalier en matière d'habitat, et plus globalement, d'aménagement urbain ou d'offre de services (voir sur ces 2 derniers points les chapitres I, VI-1 et VII-1 ci-dessus)

Mais tous ne le perçoivent pas. De façon générale, la clientèle transfrontalière est devenue un élément indéniable du contexte des transactions immobilières dans le Nord Lorrain mais aussi à Metz Métropole (dans une moindre mesure).

Le CODEV a interviewé des professionnels qui remarquent que cette clientèle "booste" jusqu'au marché messin, l'effet étant bien entendu bien plus fort sur les territoires directement frontaliers et celui de Thionville où les prix immobiliers se situent à un niveau élevé. Est également concerné le bassin de Briey. Même une annonce sur Sainte-Marie aux Chênes fait aujourd'hui l'objet majoritairement d'appels de navetteurs.

Le temps de trajet vers Luxembourg est un frein. Il est parfois devenu un argument marketing sur certaines annonces immobilières, de même que la proximité des accès à l'A31, axe Metz-Luxembourg, celle de la gare et la possibilité d'y aller à pied. De fait, Woippy devient un secteur très prisé par la présence de sa gare et la gratuité de son parking. Les demandes sur Metz Métropole sont par ailleurs fonction des adaptations/décalages possibles des navetteurs sur leurs horaires pour éviter les heures de pointe.

Habitat,
aménagement
urbain et offre de
services.

Leviers de l'enjeu
transfrontalier
métropolitain.

¹⁸ Hors-Série "L'immobilier en Lorraine" de février 2021 – Journal La Semaine

De nouvelles réflexions prospectives pour une nouvelle approche urbaine et territoriale : Metz Métropole doit y intégrer les besoins spécifiques de ses citoyens transfrontaliers et se doter d'une vision stratégique

La crise Covid a largement bouleversé les réflexions sur l'aménagement urbain et l'habitat, mais aussi sur l'immobilier professionnel et commercial.

Elle a en fait accéléré des tendances et amplifié des aspirations déjà sensibles mais devenues pressantes. L'impératif de nouveaux modèles d'habitat, de comportement et même de ville, lié au changement climatique préexiste à la Covid-19. Il doit composer avec la recherche individuelle de confort, d'espace, de luminosité, l'envie de terrasses, de balcons, sinon de jardins, la qualité des équipements et notamment de la liaison internet...).

Parallèlement, le débat s'anime aussi autour d'une forme de "désamour" des grandes métropoles. Il questionne leur capacité de résilience face aux aspirations à de nouveaux modes de vie mais aussi à de nouveaux liens de proximité. Il conclut à de nouvelles stratégies d'alliance territoriale avec leur environnement face au constat du frémissement de l'attractivité des villes moyennes¹⁹.

La taille "humaine" de la métropole messine, sa qualité urbaine et paysagère, ses réserves vertes doivent lui permettre de jouer de nouvelles cartes pour son attractivité dans ce contexte.

Mais il lui appartient aussi d'apprendre de ces débats l'importance donnée à l'écoute des besoins des habitants et à la place de la proximité des services dans la qualité de vie. C'est là un renversement assez fondamental des schémas de développement urbain et même des territoires. Il fonde les recherches de Carlos Moreno (que nous avons déjà cité) et les concepts de "Ville du quart d'heure" et du "territoire de la demi-heure" qu'il propose en intégrant et repensant la ville autour de 6 fonctions sociales urbaines : l'habitat, le travail, l'approvisionnement, l'éducation et la culture, le loisir, la santé.

« Le temps de vivre est une nouvelle ressource »

Carlos Moreno

¹⁹ Ex : Publications régulières de l'ANCT, de France Urbaine, de l'AdcF etc., Rencontres de la Fabrique de la Cité Novembre 2020 " Villes moyennes : entre rebond et stabilisation", colloque janvier 2021 POPSU "Pour des métropoles résilientes"

Selon Carlos Moreno :

"Le temps de vivre est une nouvelle ressource".

Appliqués au public des navetteurs frontaliers et à Metz Métropole, ces principes et tendances sociétales, prennent une dimension très spécifique. Ils soulignent la nécessité de veiller au maintien de l'attractivité du territoire à l'égard des navetteurs (voir notre chapitre I sur les éléments clés du diagnostic et ses conclusions intermédiaires)..

Également, le développement du télétravail, intégré à cette approche prospective, est à l'évidence une donnée à anticiper de façon précise par Metz Métropole car il modèlera fortement notre territoire et doit lui permettre de faire jouer une offre et une qualité urbaine désormais largement reconnues.

Ces grandes réflexions prospectives touchent Metz Métropole comme ses grands opérateurs immobiliers (agences, promoteurs, bailleurs et autres sociétés d'aménagement²⁰). Mais le CODEV estime qu'il est devenu primordial de construire une stratégie ciblée sur le public des travailleurs transfrontaliers. Or l'enjeu frontalier n'est pas pointé à son juste niveau dans les analyses produites dans la récente parution déjà citée, pas plus qu'il n'est abordé dans les développements du Programme Local de l'Habitat.

Il faudrait pourtant oser un discours innovant et différenciant en la matière.

De fait, un outil de réflexion, exemplaire en France, existe sur le territoire au travers de la Chaire EREM (European Real Estate Management) de l'IAE School of Management de Metz, composante de l'Université de Lorraine sur le territoire (évoqué précédemment). Cette Chaire réunit les grands acteurs de l'immobilier et s'attache à développer des formations à de nouvelles expertises pour les professionnels du secteur.

Elle devrait pouvoir développer, sous l'impulsion conjointe de la Métropole et de l'IAE de Metz, un nouvel axe de recherche-action destiné à construire un état des lieux et une analyse argumentée, à actualiser le Programme Local de l'Habitat (PLH) et à aboutir au plus vite à une stratégie globale et un plan d'action pour la métropole : panel de l'offre d'habitat à proposer (taille, prix...), localisation, stratégie coordonnée avec celle du transport en commun infra et extraterritorial, offre de services de proximité, intégration des "six fonctions sociales urbaines", élargissement à la stratégie de la place commerciale messine et de l'accès à ses centres urbains... **Le CODEV invite donc Metz Métropole et l'IAE School of Management à construire au plus vite un partenariat en ce sens.**

Celui-ci doit par la même occasion assoir l'expertise de formation et de recherche de l'IAE au plan national en concourant à une nouvelle attractivité vers le public de la formation initiale et continue, comme de la recherche. C'est aussi une occasion supplémentaire pour construire sur le site métropolitain une offre de formation supérieure en réseau, promouvant à la fois un partenariat avec l'École d'Architecture de Nancy mais aussi avec les composantes messines, les Écoles d'ingénieurs de Metz et notamment l'ESITC...dans une logique de pôle d'expertise Nord Lorrain présentant nombre de volets de spécialisation.

Un outil métropolitain de prospective en matière d'habitat

**Dimensionner le projet
aménagement-habitat
métropolitain dans une
approche innovante et
prospective : mobiliser
l'expertise académique**

²⁰ Voir par exemple les développements du Hors-Série du Journal La Semaine "L'immobilier en Lorraine" de février 2021

L'IAE de Metz s'est déjà montré actif dans cette stratégie en lien avec Metz Métropole en construisant l'ouverture de son cursus Management de l'Innovation aux élèves ingénieurs et aux étudiants de l'Université de Lorraine. La même philosophie doit pouvoir guider la construction de nouvelles spécialisations.

Le CODEV invite la Métropole à construire un outil de réflexion stratégique public-privé, intégrant l'expertise académique, pour dimensionner le projet aménagement-habitat métropolitain dans une approche innovante et prospective.

V-3 Faire évoluer l'offre de transport intracommunautaire

L'organisation de la mobilité sur un territoire constitue un enjeu majeur, pour favoriser son attractivité, participer à son développement et apporter une qualité de vie à ses habitants.

L'offre de transports intracommunautaire doit évoluer dans une réflexion intégrant les trafics transfrontaliers. Cette réflexion se doit d'être pragmatique et déboucher sur des actions concrètes et rapides. Il s'agit d'être proactif et non réactif au regard des opportunités à saisir en matière d'emplois transfrontaliers.

Les avis et propositions émis à propos de l'évolution de l'A31 grâce aux travaux du groupe « mobilités » du CODEV en donnent le cadre.²¹

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) offre des opportunités qu'il faudra saisir et notamment localement en ce qui concerne le Sillon Lorrain.

- *Inciter au covoiturage par le développement de parkings sécurisés de qualité.*
- *Renforcer l'intermodalité autour des gares et traiter qualitativement le dernier kilomètre.*
- *Développer la desserte en transports publics et de plans de déplacements des zones d'activité et des grandes entreprises situées aux abords des autoroutes.*
- *Imaginer des réseaux de bus fluviaux et impliquer, avec l'aide de VNF, les chargeurs pour utiliser l'énorme potentiel de la Moselle canalisée...*
- *Être attentif aux nouvelles mobilités urbaines.*

Cet extrait du texte de mars 2020 indique à la Métropole les pistes à suivre en matière de transports intracommunautaire, et notamment :

- Favoriser le covoiturage en augmentant le nombre de parkings de covoiturage,
- Renforcer l'intermodalité autour des gares,
- Assurer une meilleure desserte en transports publics des zones d'activités ou de commerces proches des autoroutes.
- Favoriser les transports doux (fluvial, vélo ...)

**9 000 frontaliers
dans
23 communes
de la Métropole**

**L'offre de transports
intracommunautaire doit
évoluer dans une réflexion
intégrant les trafics
transfrontaliers.**

²¹ **Expression commune Projet A31 bis, mars 2020**

Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy
Conseil de développement durable de Metz Métropole
Une vision multimodale des mobilités sur l'ensemble du sillon lorrain

V-4 Proposer une offre culturelle complémentaire

Il s'agit à la fois d'un complément à l'offre culturelle lorraine pour être à la hauteur de ce qui est proposé au GDL et, en même temps d'un complément à l'offre luxembourgeoise pour assurer une diversité transfrontalière des esthétiques artistiques et musicales

Les aménagements autour du Centre Pompidou ont privilégié l'implantation de bureaux et de commerces. Aucune réflexion n'a, semble-t-il abouti pour prendre en compte les déplacements piétons et cyclistes. De même, mis à part la création d'un site Kinopolis, aucune action ne semble viser l'extension de l'offre culturelle pour la jeunesse (BAM par exemple) qui serait accessible aux publics de la Grande Région par les transports en communs (voir l'exemple de la Rockhall à Esch Belval).

Le Centre Pompidou Metz pourrait renforcer son offre et s'imposer plus comme offre culturelle et muséale de la Grande Région et en synergie et complémentarité avec les autres offres

D'une façon générale, Metz Métropole devrait s'inscrire dans une offre culturelle transfrontalière entre la Lorraine, le Grand-Duché du Luxembourg, la Sarre et peut être le Luxembourg belge pour disposer d'une offre diversifiée à l'échelon territorial transfrontalier. L'objectif est de ne pas avoir la même programmation à une ou deux semaines de différence à Esch-sur-Alzette, Metz, Nancy ou Arlon mais bien de jouer la diversité et la complémentarité de la programmation.

Cette concertation coordination pourrait aussi concerner l'achat de billets d'entrée regroupés sous forme de Pass Culture transfrontalier et l'organisation de moyens de transports collectifs pour faciliter la mobilité aux heures des spectacles.



V-5 Établir un plan métropolitain de développement du commerce et rallumer le phare messin du commerce

L'agglomération a connu de grands projets commerciaux au cours des dernières années qui ont concouru tant à une forme d'innovation pour environner l'offre commerciale, qu'à l'attractivité du territoire et à une réponse possible à certains besoins de proximité.

Il faut regretter que la mise en place de structures commerciales de centre-ville n'ait pas été conditionnée à l'abandon de projets de construction de zones commerciales périphériques dont les parkings sont gratuits.

Il est impératif d'établir un plan métropolitain permettant à l'avenir, dans une logique de bassin de vie, de programmer ces développements, de les coordonner pour :

- répondre à de nouveaux besoins de proximité
- s'attacher très fortement à la redynamisation du commerce dans l'hyper centre historique messin.

Nous l'avons vu précédemment dans le présent rapport pour ce qui peut concerner le public particulier des frontaliers, mais le constat s'étend à la prise en compte d'une demande plus globale et nouvelle : les besoins de proximité (notamment de services et d'alimentation) doivent aussi trouver des réponses dans les autres communes métropolitaines avec des cellules commerciales et des marchés.

Même si les gens se déplacent de plus en plus loin pour leurs achats, la demande d'un accès à des services et à des commerces de proximité est très forte. De plus, dans la perspective d'une promotion de l'écomobilité, ces pôles de proximité doivent être maintenus car on sait qu'au-delà de quelques centaines de mètres, la marche cède le pas devant d'autres modes de déplacements, le plus souvent la voiture.

Une ambition commerciale à réinventer

Assurer une offre de proximité dans l'ensemble de la Métropole.

Faire de l'hypercentre historique messin un des fleurons de l'attractivité métropolitaine.

Le plan métropolitain devra donc fixer les pistes d'amélioration du commerce des centre-ville comme des quartiers, et s'inscrire globalement dans la logique du « territoire de la demi-heure » pour s'assurer d'une nouvelle réponse en termes d'amélioration de qualité et de rythme de vie, d'usages et de développement durable.

L'hypercentre messin doit lui aussi répondre aux besoins de résidents ou de salariés du centre-ville par des commerces de proximité.

Cependant l'attractivité de Metz Métropole passe aussi par son commerce du centre-ville de Metz au regard des fonctions bien spécifiques de centralité ou de rayonnement de celui-ci dans un autre rang de fonction commerciale, de service et d'animation métropolitaine.

La situation est préoccupante de ce point de vue et la crise sanitaire ne sera sans doute pas neutre dans ses effets.

Le déclin de la rue Serpenoise semble lié au fait qu'elle est devenue une rue de franchises impersonnelles. On peut, par opposition, la comparer à la rue Taison et son association de commerçants indépendants, créatifs et la rue des Clercs.

Les bailleurs connus doivent comprendre que les temps ont changé et que les petits commerces et petites cellules à loyer raisonnable sont de mise. Les locaux commerciaux nouveaux doivent être conçus sur un principe d'évolution possible.

De même il faut éviter la multiplication des agences immobilières et des succursales de banques qui, de l'avis général, « tuent le commerce » et faire revenir lieux de loisirs et de restauration en même temps que les commerces.

Actuellement, les réflexions en cours sur les prix et politiques de stationnement peuvent aider à faire revenir une clientèle au centre.

A terme le modèle des shotengai, les arcades commerciales japonaises, pourrait être étudié et revisité. Il s'agit de rues piétonnes généralement couvertes, où s'entremêlent les enseignes. Ces passages, sont reconnaissables par les arches qui marquent les deux extrémités du parcours, et leur atmosphère caractéristique. Moins loin, les galeries couvertes de Paris ou Bruxelles voire les arches de la place Saint Louis peuvent apporter une inspiration nouvelle.

Réinventer le centre commercial historique messin

Sous cette inspiration générale, le centre-ville de Metz pourrait s'organiser, se réaménager "à la façon" d'un grand pôle d'activité (à l'instar de Waves dans son concept d'aménagement et de services y compris récréatifs) avec :

- la proposition de moyens légers de mobilités,
- une animation et une identité culturelle, patrimoniale et historique messine,
- des enseignes d'art et d'artisanat,
- la mise en valeur des librairies, des plantations et l'aménagement végétal des croisements de rue (la nature en ville),
- des espaces couverts dans l'esprit de galeries et protégeant des intempéries mais ouvrables par beau temps...
- des modalités de connexion avec les sites touristiques/historiques

Et si tout se résumait en quelques mots... « Faire du centre un territoire familier », une citation en référence aux travaux de Roger Klaine de l'Institut Européen d'Ecologie, « La qualité de la vie et les micro-équipements d'un centre-ville » (1975).

Services et qualité de vie Metz Métropole, Métropole transfrontalière de la ½ heure ?

Pour bien développer sa spécificité de Métropole transfrontalière et tendre vers un modèle de « Métropole de la ½ heure », Metz Métropole se doit de :

- Rendre plus compatible son [offre de services](#) avec le mode de vie des frontaliers. Il s'agit notamment de développer des centres de co-working, d'améliorer les horaires des services,
- Renforcer son attractivité par une [politique de l'habitat](#) privilégiant la proximité
- Repenser et développer ses transports en commun intracommunautaires en favorisant les modes doux, les rabattements, le covoiturage,
- Concevoir une [offre culturelle](#) coordonnée avec les territoires de la Grande Région, mieux répartie sur le territoire pour y favoriser l'accès en transports en commun y compris pour les jeunes luxembourgeois,
- Se doter d'un [plan métropolitain de développement du commerce](#) complétant le PLUI, afin d'éviter les concurrences entre territoires de la Métropole,
- Renforcer sa [dimension de place commerciale en Grande Région](#) avec notamment un concept ambitieux et innovant de commerce-loisir-culture pour le centre-ville messin.

CONCLUSION

La nécessité d'affirmer une ambition et une assise transfrontalière.

Une métropole qui passe à une autre dimension géopolitique, institutionnelle, tout en ayant le souci de sa qualité de vie « interne ».

Au terme de ces deux années de travaux, le CODEV de Metz Métropole a acquis la conviction que ce territoire et ses habitants ont devant eux des perspectives de développement du cadre de vie, de l'emploi dont le travail frontalier peut-être un levier majeur.

Metz Métropole et le Nord Lorrain ne peuvent plus se maintenir en situation permanente d'adaptation à des évolutions et fluctuations dont ils sont le lieu sans en être l'instigateur.

La crise du COVID 19 a mis en évidence les interdépendances étroites entre les territoires français et luxembourgeois et la nécessité de traduire cet état de fait par **des axes de travail et des projets co-construits et partenariaux**.

Metz Métropole **doit jouer réellement et pleinement ses fonctions métropolitaines** au profit de ses habitants mais aussi à celui de l'ensemble du territoire de vie jusqu'à la frontière luxembourgeoise.

Compte tenu de la difficulté de faire émerger un projet de vision partagée pour un co-développement de la métropole transfrontalière qui va au-delà des projets de mobilité, l'idée de **créer un fonds de co-développement** commence à faire son chemin. Elle pourrait être un moyen d'amorcer plus concrètement les discussions sur les projets d'intérêt commun plutôt que poser comme préalable la rétrocession fiscale.

Ce rapport présente des propositions et des pistes de travail qui touchent au **positionnement stratégique et institutionnel** de la Métropole dans les échanges dans la Grande Région. Il propose en outre des **thèmes de travail en commun** avec les autorités luxembourgeoises. Il exprime **les compléments ou infléchissements des politiques publiques** de compétence métropolitaine qu'il conviendrait de mettre en œuvre rapidement pour s'inscrire dans ce nouveau contexte

D'un point de vue statutaire, **le caractère transfrontalier de la Métropole est à revendiquer**.

Il faut **changer de regard et de "carte mentale"** pour s'ouvrir à un nouveau périmètre de stratégie territoriale, **privilégier une réflexion sur l'interdépendance territoriale** à celle de dépendance vis-à-vis du Luxembourg.

Metz Métropole doit s'affirmer comme **un interlocuteur central dans le paysage institutionnel** et proposer un **nouveau schéma de gouvernance métropolitaine transfrontalière**.

Pour ce qui concerne **les relations transfrontalières du quotidien**, c'est une véritable logique de **co-développement avec le Luxembourg** qui apportera des solutions

- **Offensive emploi**, transformer une fragilité perçue en atout d'attractivité : oser une stratégie faisant la promotion des emplois laissés vacants par l'aspiration vers le Luxembourg pour attirer une nouvelle population.
- **Faire évoluer, avec le Luxembourg, l'offre de formation initiale et professionnelle** afin de répondre aux attentes et besoins des deux marchés de l'emploi.
- **Définir une stratégie des déplacements Metz Luxembourg** réaliste, consensuelle et écoresponsable.

Les **propositions pour les habitants de Metz Métropole actuels et futurs** privilégient la qualité de vie et des services adaptés. Il s'agit de construire la **Métropole transfrontalière de la ½ heure** :

- Proposer **une offre de services du quotidien adaptée**, privilégiant disponibilité et proximité
- Développer **une nouvelle dimension de stratégie immobilière**, de cadre de vie et d'habitat écoresponsable.
- Faire évoluer et croître **l'offre de transport intracommunautaire**.
- Proposer une offre culturelle complémentaire dans un véritable espace culturel transfrontalier.
- Établir **un plan métropolitain de développement du commerce** et rallumer le phare messin du commerce de centre-ville.

Ces perspectives s'inscrivent dans le court et le moyen terme. Les premières parce qu'il faut rebondir sur une actualité qui ouvre de nouvelles perspectives. Les secondes parce qu'il faut accepter une présence continue et de mener des négociations multilatérales tant avec le Luxembourg qu'avec les partenaires institutionnels français. Mais aussi parce que ces évolutions s'inscrivent dans la temporalité des cadres réglementaires (PDU, PLU, PLH, ...).

Le CODEV assurera un suivi de la mise en œuvre de ces propositions.

MEMBRES DE L'ATELIER COOPERATION TRANSFRONTALIERE DU CODEV & REMERCIEMENTS

Hélène COURSON, Collège Socioéducatif - MIXYTES
Elliane DUCARNE, Collège Habitants - Marly
Patrice GRILLOT, Collège Personnes Qualifiées
Arnaud JOUFFROY, Collège Économique - Conseil National des Professions de l'Automobile
Céline LARCHER, Collège Habitants - Marly
Claude LECLERC, Collège Associatif - Mouvement Européen
Marie-Claude MALHOMME, Présidente du CODEV
Michel MARQUEZ, Collège Associatif - ATMO GRAND EST
Pierre MEURANT, Collège Habitants - Metz
Gérard MICHAUX, Collège Personnes Qualifiées
Jean-Claude MORETTI, Vice-président du CODEV
Jean-Pierre POISSE, Collège Économique - Union des Entreprises
Philippe RENAUDIN, Collège Associatif - Institut de la Grande Région
Georges RIVET, Collège Habitants - Marly
Agnès SALMON, Vice-présidente du CODEV
Michel SANCHEZ, Collège Personnes Qualifiées
Yvon SCHLERET, Vice-président du CODEV
Joseph SILESI, Collège Associatif - Association Papolivila
Jean-Marie STOLL, Collège Habitants - Metz
Jean-Pierre TRICHIES, Collège Habitants - Marly

Assistés de :

Alexandre HALTER, stagiaire Chargé de Mission CODEV
Marie-Camille LEVIONNAIS, Chargée de mission Projet Territorial et Participation Citoyenne - Metz Métropole
Véronique CERUTTI, Secrétaire Générale du CODEV - Metz Métropole

Le CODEV tient à remercier l'ensemble des personnes qu'il a pu auditionner, navetteurs ou représentants d'institutions, d'organismes, d'associations et qui, par leurs témoignages et leurs idées ont pu contribuer à la conduite de la réflexion de l'atelier Coopération Frontalière et à l'élaboration de ce rapport. Tous ces accompagnants de notre travail seront rendus destinataires de ce document.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE
MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 PLACE DU PARLEMENT DE METZ • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 • codev@metzmetropole.fr
www.metzmetropole.fr